

Récits de territoires

**Volume 1.
Voyage dans l'archipel
des tiers-lieux.**

*Enlarge
your
Paris*



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Récits de territoires

Volume 1. Voyage dans l'archipel des tiers-lieux.



« Les tiers-lieux sont un formidable support d'actions concrètes pour transformer les territoires »

Accompagner et accélérer la transformation de tous les territoires pour s'adapter aux transitions écologiques, industrielles, sociales et économiques est la raison d'être de la Banque des Territoires. C'est pour cela qu'elle participe à l'animation de différents tiers-lieux par le biais de partenariats et d'investissements dans des projets et des opérateurs de sites – car c'est aujourd'hui une évidence : les tiers-lieux sont un formidable support d'actions concrètes menées par des acteurs associatifs, privés et publics pour transformer les territoires. Et avec son ADN « d'investisseur de long terme », la Banque des Territoires s'est concentrée sur quelques projets pour les aider à trouver des modèles juridiques et économiques stables et pérennes.

Héritiers de la crise foncière, « boostés » par la crise sanitaire pendant la pandémie, les tiers-lieux sont devenus des laboratoires de la ville de demain, où l'on traite des questions du foncier, de la propriété, du commun, de l'innovation, des nouveaux usages, du travail et de l'économie, de l'écologie, de l'hospitalité et de l'hébergement, de la rencontre au sens large. A l'échelle nationale, les demandes des élus et les projets de coalitions d'acteurs locaux ont pris de l'ampleur, et les tiers-lieux sont devenus un phénomène de société.

C'est pour raconter cela que la Banque des Territoires et le média Enlarge Your Paris ont décidé de proposer un regard de journalistes sur le phénomène des tiers-lieux. Reporters, photographe et experts ont sillonné les quartiers Nord de Marseille – depuis le Vieux-Port jusqu'aux frontières presque rurales de la cité phocéenne ; la périphérie de Toulouse, dans sa banlieue encore nourricière ; le Nord de Paris, de La Villette à Saint-Denis, en passant par Aubervilliers et Pantin.

Récits de territoires

Volume 1. Voyage dans l'archipel des tiers-lieux.

Avec pour objectif de raconter comment ces lieux fabriquent de nouvelles relations dans les territoires, de nouveaux espaces de dialogues entre les acteurs locaux, et accompagnent les habitants pour comprendre et diffuser les transitions en cours.

Dans ce cahier, vous trouverez le récit de trois écosystèmes, celui du 6b (Saint-Denis) qui illustre l'enjeu de l'accès à la culture ; celui du 100° Singe (Toulouse) avec le sujet de l'agro-écologie et de l'alimentation durable ; et celui du LICA (Marseille) qui porte la question de la formation et de l'inclusion. Autant que des lieux et des territoires, les tiers-lieux sont des communautés d'acteurs engagés.

Certains lieux ont essaimé leurs pratiques et fait naître des réseaux locaux. Pour aider à amplifier ce mouvement, la diffusion des retours d'expérience est primordiale. Cela permet de raconter les transformations et la contribution évidente de ces communautés aux nouveaux modes de vie, et peut-être d'inspirer d'autres territoires et acteurs. C'est le propos de ces *Récits de territoires*.

Audrey Charluet
Responsable Animation des écosystèmes et Partenariats
Banque des Territoires.



ÉDITO — 5



MARSEILLE — 11

- Reportage. Naissance d'un tiers-lieu dans une bastide provençale — 13
- Entretien. « Donner de l'espoir pour des futurs désirables. » — 22
- Entretien. « Il faut travailler autour de l'éthique du numérique » — 28
- Entretien. « Un projet coopératif, c'est de la matière humaine » — 32
- Portraits. Ils & elles font le LICA — 37



SAINT-DENIS — 43

- Reportage. Le 6b, douze ans de création à Saint-Denis. — 45
- Entretien. « Le 6b est une micro-société, un lieu où on invente notre modèle social » — 52
- Portraits. Ils & elles font le 6b — 63

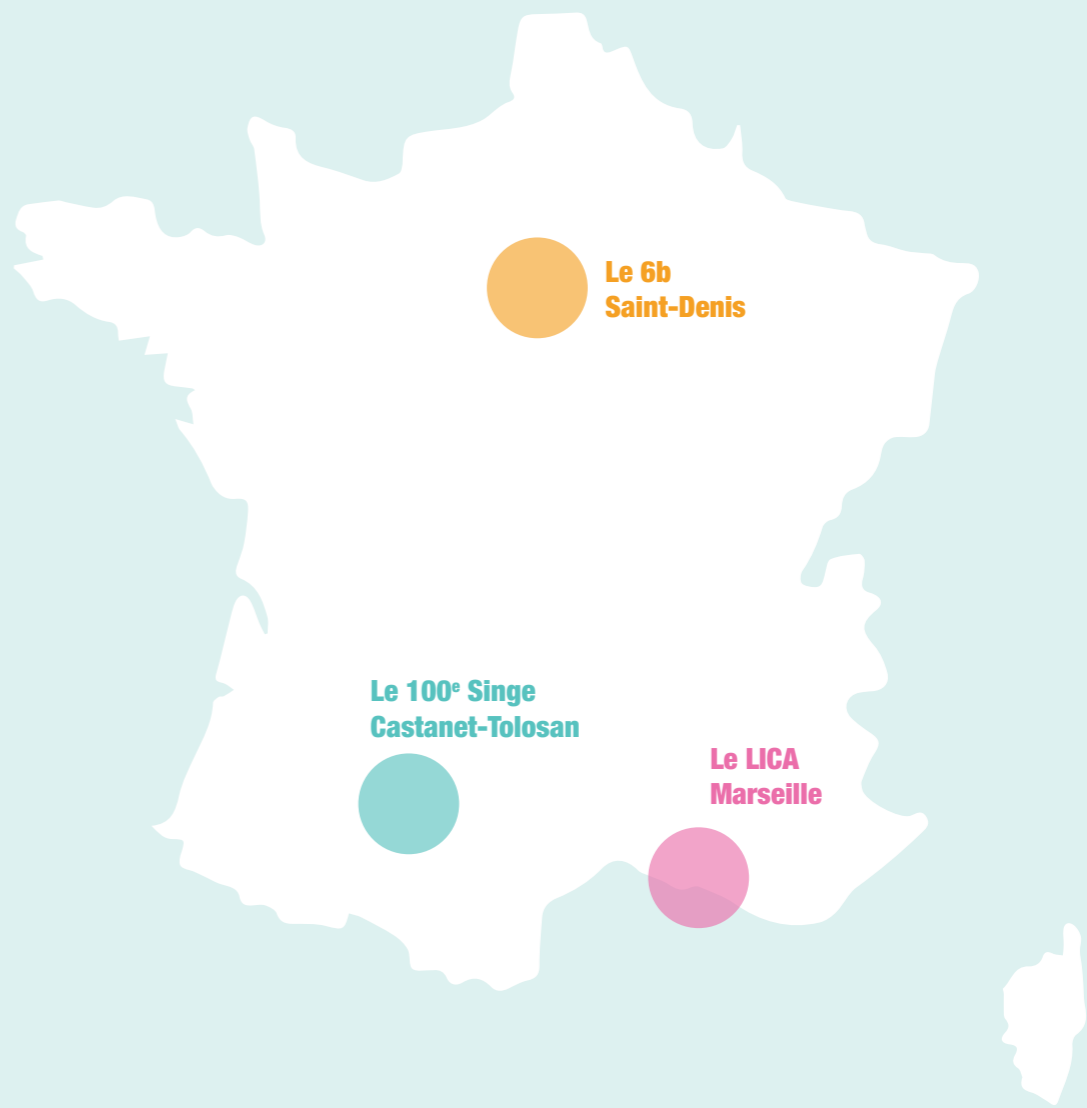


CASTANET-TOLOSAN — 67

- Reportage. La tournée des Tiers lieux fait étape au 100° Singe — 69
- Portrait. Margaux, comme un poisson dans l'eau — 76
- Portrait. Camille, une reconversion au milieu des fleurs — 78
- Entretien « Il faut remettre le nourricier au cœur de la société » — 80
- Portraits. Ils & elles font le 100° Singe — 85



OURS — 91



Voyage dans l'archipel des tiers-lieux



Naissance d'un tiers-lieu dans une bastide provençale

C'est un quartier tranquille de Marseille, à cinq minutes de la Friche de la Belle de Mai. Sur la porte, une banale boîte aux lettres signale le Lica, le *laboratoire d'intelligence collective et artificielle*. Il faudra que je me fasse expliquer le concept... « Ici, on a l'impression d'être dans une petite jungle », glisse Claire Demaison, une des cofondatrices du futur « tiers-lab des transitions », en nous faisant entrer. Comme bien souvent à Marseille, les jardins ne se devinent pas de la rue : il faut pousser des portes pour en découvrir les beautés cachées...

Nous la suivons sur une allée gravillonnée bordée par une végétation luxuriante... « Happés par le projet, nous n'avons pas le temps de nous occuper du jardin. Mais, depuis peu, un groupe de bénévoles vient tondre et entretenir le parc. C'est d'ailleurs le premier collectif d'habitants impliqués dans le projet », sourit-elle en se dirigeant vers une jolie bastide encadrée de platanes, qu'on dirait droit sortie d'un roman de Pagnol. C'est cliché ? Oui, très.

J'ai rendez-vous pour parler d'entrepreneuriat social et de tiers-lieux, ce sera d'abord une visite de préchantier. « Le site fait plus de 6 000 m². La maison de maître date du XVIIIe siècle. Derrière, se trouvent la serre et les anciennes écuries, où sera installé le fablab low tech, consacré aux enjeux environnementaux, et pour

lequel nous avons déjà des opérateurs. » Nous entrons dans une grange. Sol en terre battue et huisseries hors d'âge... il faut un peu d'imagination pour se représenter le lab.

Puis nous longeons une petite maison provençale. « C'est là qu'a débuté toute l'histoire. Le domaine, dont nous étions en partie locataires, appartient à une famille qui voulait vendre, et nous, nous cherchions un lieu pour nous développer, organiser des formations, créer une vitrine de solutions numériques et sociales innovantes. On n'a pas eu le temps d'hésiter : il fallait se positionner très vite, trouver des partenaires financiers... Nous avons signé une promesse d'achat en septembre 2021, puis fait valider le permis de construire. »

Dans les différents tours de table : l'ANRU, la Banque des territoires, l'Urscoop, la foncière solidaire Bellevilles et des particuliers

Poursuivant l'exploration du jardin, Claire Demaison nous en dévoile les trésors : un ancien puits et deux petits bassins en rocaïlle, hors d'eau. Ils permettront de développer des projets de jardinage, un outil idéal pour tisser des liens avec les voisins et les usagers du territoire. Quelle place et quels rôles auront-ils dans le futur tiers-lieu ? « Difficile à dire. Ce sera un lieu de boulot avant tout ! » Tout enchanteur qu'il soit, ce site est « un outil de

travail, un actif pour la réussite de notre projet ». Justement, le projet ! Le Lica, créé en 2018, est une SCOP (société coopérative de production) qui a pour mission de former et d'accompagner des habitants et des collectifs pour « faire face aux évolutions du monde du travail, de notre contexte social, des enjeux de transition ». Vaste programme !

Et le tiers-lieu ? « Juste après le confinement, nous organisons dans le cadre de « Réalise tes rêves » [des parcours innovants pour l'emploi et l'entrepreneuriat durable opérés par la Banque des territoires, NDLR] des ateliers de retour à l'emploi dans le jardin, seul espace où nous avons le droit nous réunir. Nous avons immédiatement vu le potentiel du site : la beauté, la qualité des espaces incitaient les participants à jouer le jeu, à coopérer. Toucher l'émotionnel quand on travaille sur de l'humain, c'est sans prix. »

Peut-être sans prix... mais pas sans un coût important pour une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS). De retour dans la cuisine de la bastide, pendant que la cafetière s'époumone, Claire décrit le montage qui doit porter le tiers-lab. Une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) en sera l'opératrice, et une SCI va acheter et rénover le site. La coop du Lica sera au capital des deux, les fondateurs aux manettes. Et, dans les différents tours de table : l'ANRU, la Banque des territoires, l'URSCOOP, la foncière solidaire Bellevilles, et des

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Bénéficiaire	Nom : _____ Raison/Dénomination sociale : LICA		
Adresse mairie pour consultation dossier	SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME 40 RUE FAUCHIER 13235 MARSEILLE CEDEX 20		
Date Affichage en mairie	22.02.2022	Superficie terrain	M ² 6035
Permis N°	0130552101052PO	Date délivrance	22.02.2022

weldom
ensemble, c'est mieux

le plaisir de **Bricoler** l'envie de **Décorer** la passion de **Jardiner**

Nature des travaux (Rayer les mentions inutiles)					
RENOUVELLEMENT Construction		Lotissement	Terrain de Camping		Démolition
Surface plancher M ²	Hauteur constructions M	Nombre de lots	Nombre total d'emplacements	Nombre habitations repérées	Démolition M ²
/	/	/	/	/	/

Nom de l'architecte auteur du projet : **SOY ARCHITECTURE**

Droit de recours : "le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme)". Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R00-1 du code de l'urbanisme). Arrêté du 11 Septembre 2007.

SIGNALISATION OBLIGATOIRE DE CHANTIER CONFORME À L'ARRÊTÉ du 30-05-1975 JO du 02-06-1975

particuliers. Au total, il faut trouver un peu plus de 3 millions d'euros. [La signature de l'acte de vente s'est faite le 9 décembre 2022. NDLR]

Alors que je mets de l'ordre dans mes notes, Sarah, la nouvelle responsable administrative et financière du Lica, vient se servir un café. J'en profite pour l'interroger sur la complexité du montage. N'est-il pas aussi touffu que le jardin ? « *Aucun problème. C'est un modèle connu qui se gère très bien.* » C'est dit avec un tel sourire que j'y crois spontanément. Comme, en général, dans tout projet de tiers-lieu, la question du foncier est centrale, j'interroge Claire sur le poids financier de l'achat du site. « *Il est fondamental, évidemment, et plus compliqué que prévu. On a fait attention à ne pas être trop happés par l'enjeu pour garder le fil du projet initial, et on réfléchit à nos postures de cofondateurs.* » Claire nous guide vers les étages, pavés de tomettes anciennes. « *C'est là qu'il y aura les espaces de coworking. Les formations se dérouleront dans la pépinière et dehors dans des tiny houses.*

Les bureaux du Lica se situeront dans l'annexe provençale. »

« On veut démontrer et produire ici. »

En compagnie de l'un des cofondateurs, Claire lance une visioconférence avec de futurs coopérateurs – des particuliers qui veulent investir dans le tiers-lab. C'est la dernière touche à l'édifice financier que Claire et ses associés construisent patiemment depuis deux ans, celle qui permettra de déclencher les investissements et les prêts des acteurs publics. On les entend expliquer le rôle des sociétaires et des fondateurs. Et exposer la finalité du projet : « *On veut démontrer et produire ici.* »

Après le déjeuner, les cofondateurs finissent de préparer la réunion hebdomadaire pour les « 16 et bientôt 18 salariés » que compte le Lica. L'équipe se retrouve dans l'ancien salon de la bastide. Certains suivent

en visio. Il fait très chaud dehors, mais frais dedans – c'est l'un des avantages des vieilles maisons. Les cinq cofondateurs partagent leurs interrogations sur leurs propres rôles. « *On a fait trop de production ces derniers temps. On doit se recentrer sur des activités de pilotage et de stratégie.* » Cécile, l'une des cofondatrices, évoque la suite : « *Si je ne fais pas de gouvernance, je suis malheureuse. Et si Claire n'est pas sur le tiers-lab, elle dépérit.* » Un autre enchaîne : « *On doit faire attention à ne pas se cramer. On doit être plus solides, avec de nouveaux associés.* »

La présentation tourne à la discussion : parts des fondateurs dans la SCI, valeur sociale d'une part dans une SCIC, burn-out... tout y passe. Les échanges sont directs et simples. Les décisions sont adoptées avec fluidité. En aparté, Cécile m'explique « *Tout le monde a accès aux comptes via une application, du coup la trésorerie, les dépenses, tout est connu de tous. Quand on a créé la SCOP il y a quatre ans, on voulait que les salariés aient la main*

sur leur entreprise. » Aujourd'hui qu'intervient un changement d'échelle, « *on doit gérer des enjeux de trésorerie tendue, de modification des principes d'intéressement. Et monter le tiers-lab nous a demandé beaucoup d'énergie. On doit aller au bout, on y est presque. Et on va y arriver parce que nous sommes un super collectif !* »

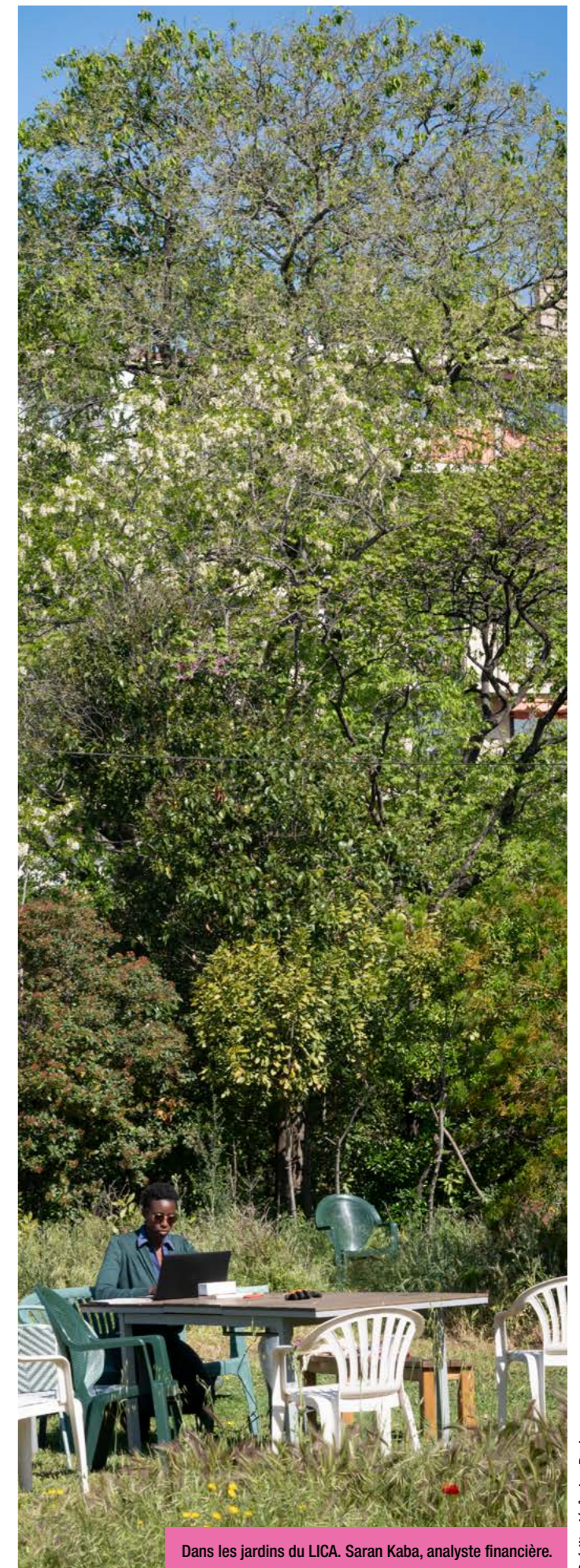
L'équipe du LICA vise une ouverture du Tiers-Lab fin 2023... Le marathon n'est pas fini. La réunion, si ; la journée aussi. Elle s'achève pour quelques-uns par un yoga devant la maison, au pied des platanes centenaires. Et si le Lica et son projet de tiers-lieu, c'était avant tout une manière de faire ensemble ?

Reportage réalisé par Vianney Delourme.



Réunion de travail des équipes, mi-présentielle mi-visio.

Crédit : Jérôme Derigny



Dans les jardins du LICA. Saran Kaba, analyste financière.

Crédit : Jérôme Derigny



L'ancien jardin d'hiver de la bastide.



Le Fab lab sera installé dans les anciennes écuries de la bastide.



Dans les jardins du LICA



Cécile Monière et Claire Demaison, cofondatrices du LICA.

« Donner de l'espoir pour des futurs désirables »

Cécile Monière est cofondatrice du Laboratoire d'intelligence collective (LICA), né en 2018 à Marseille et qui porte le projet de tiers lab. Elle nous explique la genèse de leurs projets, et de leur équipe.

Comment est née l'idée du Lica ?

D'un point de vue personnel, il y a eu pour moi deux éléments déclencheurs : l'élection de Trump et les attentats de Charlie Hebdo, deux événements qui m'ont profondément bouleversée. J'avais envie d'avoir une action beaucoup plus directe sur le monde en tant que citoyenne. À partir du moment où j'ai eu ce déclic, j'ai commencé à me connecter à différentes associations locales. C'est comme ça que je suis entrée en contact avec *Super Cafoutch* à Marseille, un supermarché coopératif. J'ai ensuite rencontré les autres futurs associés du

Lica, des personnes qui partageaient avec moi l'idée qu'il fallait travailler autour de l'impact du numérique sur le travail.

C'est donc une histoire de rencontres ?

Oui, on s'est retrouvés à six [Cécile Monière, Charles Talbot, Claire Demaison, Jérôme Gonzalez, Audrey Vermeulen et Nicolas Rocher, NDLR] lors d'une soirée à discuter de ces thématiques. Deux jours plus tard, le Lica était né afin de mettre en place des rencontres citoyennes. À ce moment-là, on n'arrêtait pas de nous dire que l'intelligence artificielle,

c'était trop compliqué, que c'était un truc d'experts, que les citoyens ne pouvaient pas s'en emparer. Alors que ça influence quotidiennement nos vies ! Il y avait des questions d'éthiques qui étaient essentielles et on s'est dit : il faut arriver à faire en sorte que les gens comprennent ces grands enjeux.

C'est à ce moment-là que vous avez décidé de travailler ensemble ? Il ne restait qu'à trouver l'occasion... et l'argent ?

Non, ce qu'on s'est d'abord dit, c'est qu'on voulait organiser des rencontres citoyennes. On ne pensait pas à un modèle économique. On avait d'abord envie que les gens puissent se saisir des questions gravitant autour du numérique. Et adresser des messages beaucoup plus positifs que ce qu'on entend globalement sur l'avenir du monde. On avait envie de donner de l'espoir pour que des futurs désirables soient possibles. Si on ne les imagine pas, ils n'arriveront jamais ! On est des optimistes nés, on a une joie, un enthousiasme de dingues, donc on s'est rejoints là-dessus. On avait d'abord imaginé un projet fonctionnant sur le bénévolat, mais on s'est rendu compte qu'il pouvait être plus ambitieux. C'est comme ça qu'on a décidé de monter notre société coopérative de production – notre Scop.

En quoi consistent ces rencontres citoyennes ?

Concrètement, ce sont des ateliers de débats et d'échanges. L'un des ateliers qui a eu le plus de succès – on a reçu une centaine de personnes –, c'était avec l'AFPA, un organisme qui fait de la formation professionnelle pour les adultes. On s'est retrouvés avec des personnes en réinsertion, qui venaient de différents secteurs professionnels (mécanique, électricité...) pour échanger avec nous sur la modification du monde du travail. Il y avait aussi des enseignants, des stagiaires, des étudiants, des avocats, des médecins... Un panel absolument génial de gens de 17 à 87 ans qui étaient venus parler ensemble. Après dix à quinze minutes de présentation sur la façon dont l'intelligence artificielle pouvait perturber le monde du travail, on utilise la technique du forum ouvert : une technique d'intelligence collective qui permet aux personnes, à partir

de ce qu'elles ont entendu, de poser les sujets sur lesquels elles veulent travailler, avant de constituer des tables rondes en plus petits comités sur chaque thème spécifique.

En 2019, vous avez été lauréats du projet « Réalise tes rêves » du ministère du Travail...

Oui, l'appel à projets avait été lancé en 2018 ; on venait de créer la Scop et on s'est retrouvés connectés avec un mouvement qui s'appelle les « *Crapauds fous* » (rires), alors piloté par Thanh Nghiem et Cédric Villani (mathématicien et ancien député). C'est un mouvement qui veut faire converger les actions citoyennes : ceux qui luttent pour les droits de l'homme, ceux qui œuvrent autour de l'environnement, ceux qui sensibilisent aux questions de justice sociale... bref, rassembler des personnes qui souvent ont des idées qui se croisent, pour générer un effet levier au niveau global. On a assisté à une session des *Crapauds fous* à Lille ; on y a rencontré cinq structures qu'on

ne connaissait pas quelques jours plus tôt, avec lesquelles on a travaillé pendant cinq mois pour écrire ce projet. On a commencé à se rencontrer en juillet 2018 et, en avril 2019, on a été désignés lauréats. Avec ce projet, on a accompagné 1 500 personnes sur trois territoires : Lille, Paris et Marseille.

Qu'est-ce que ce statut de lauréats vous a apporté ?

On nous a attribué dix millions d'euros pour mener à bien ce projet. Évidemment c'était un montant à partager entre toutes les structures, mais cela reste un vrai budget, pour agir pendant trois ans. Le projet mobilisait à peu près quatre-vingt personnes. Certains agissaient sur le terrain, d'autres ont mis en place une plateforme numérique, d'autres enfin ont réalisé un documentaire. Des chercheurs sont venus observer nos méthodologies pour voir ce qui marchait bien ou moins bien.



Jérôme Gonzalez, cofondateur du LICA

Quel a été le rôle du Lica dans ce projet ?

Le Lica s'est occupé du pilotage de tout le consortium avec l'Institut catholique de Lille. On a aussi mis en place la méthodologie de travail, la plateforme numérique sur laquelle s'inscrivaient les participants aux ateliers, la communication également, avec notamment le documentaire. Enfin, on avait la charge de l'ingénierie pédagogique à Marseille, et en particulier des parcours entrepreneuriaux, ici, dans cette bastide où nous avons nos locaux.

Avec des ateliers organisés dans le jardin qui jouxte les bureaux du Lica !

Effectivement ! Au moment où on devait démarrer les premiers ateliers, on a dû faire face au premier confinement. On venait de construire un projet pour des ateliers en présentiel, et il fallait subitement tout passer en numérique, tout repenser sur trois territoires, avec des gens qui se trouvaient dans des situations parfois improbables. Alors que le principe même de notre action était que les gens se rencontrent, se réunissent. Pas qu'ils se parlent derrière un écran ! Finalement, on s'est dit qu'on allait faire les ateliers ici, puisqu'on pouvait se retrouver dans les jardins. Il n'y avait pas toutes les contraintes des lieux habités à recevoir du public en grand nombre. On réunissait des petits groupes, de dix ou de quinze personnes. Cela a été un déclic extraordinaire, c'était génial, et ça a fait du bien à tout le monde.

Qui sont les gens qui sont venus participer à ces ateliers ?

Beaucoup de femmes qui voulaient suivre le parcours entrepreneurial, entre 25 et 55 ans, avec des profils de vie très différents. Souvent des personnes vulnérables, qui ont été à la rue, qui n'ont pas travaillé depuis longtemps. Des personnes qui ne veulent plus aller chez Pôle emploi

ni à la mission locale. Normalement, on devait plutôt travailler avec des personnes sans diplômes, mais on s'est vite rendu compte que certaines personnes diplômées et donc « hors cible » n'arrivaient pas à s'en sortir malgré tout, parce qu'elles n'avaient pas un réseau amical ou familial très présent. Des gens qui bénéficient de peu de conseils, peu de soutien. Qui se retrouvent seuls et sans ressources à la première galère.

Quel a été l'effet de ces ateliers sur ces participants ?

Je crois que la première chose qui s'est passée pour tout le monde, c'est avant tout un apaisement. Quand on entre dans ce lieu, on n'entend quasiment plus le bruit de la ville. Il se produit quelque chose d'assez beau et sauvage au contact de la nature : on se reconnecte à une essence première. Avec des personnes extrêmement vulnérables, souvent hypertendues, c'est très efficace pour baisser la pression, permettre de respirer. Le temps n'est pas le même ici : on peut se promener, avec une grande liberté de mouvement. Alors que, dans un bâtiment fermé, tout est quadrillé, on ne sait pas si on peut rentrer, sortir, il y a des badges... Ici, l'espace est totalement ouvert. Par ailleurs, c'est un vrai lieu de rencontres. Au-delà de l'atelier, les gens peuvent rester ici pour discuter, échanger... Cela crée les conditions de l'émergence d'un collectif, d'un réseau « familial ».

Pourtant, en 2021, vous avez failli devoir partir, puisque les propriétaires des lieux avaient décidé de vendre...

Oui. Pour nous, le déclencheur, ça a été quand les propriétaires nous ont dit : « Soit vous achetez, soit vous partez ! » ... On parle d'une propriété familiale que le plan local d'urbanisme a classée non constructible, avec 6 000 m² boisés et protégés... On s'est dit qu'on pouvait investir l'endroit et en faire un véritable tiers-lieu. En bref, faire tout ce qu'on faisait déjà

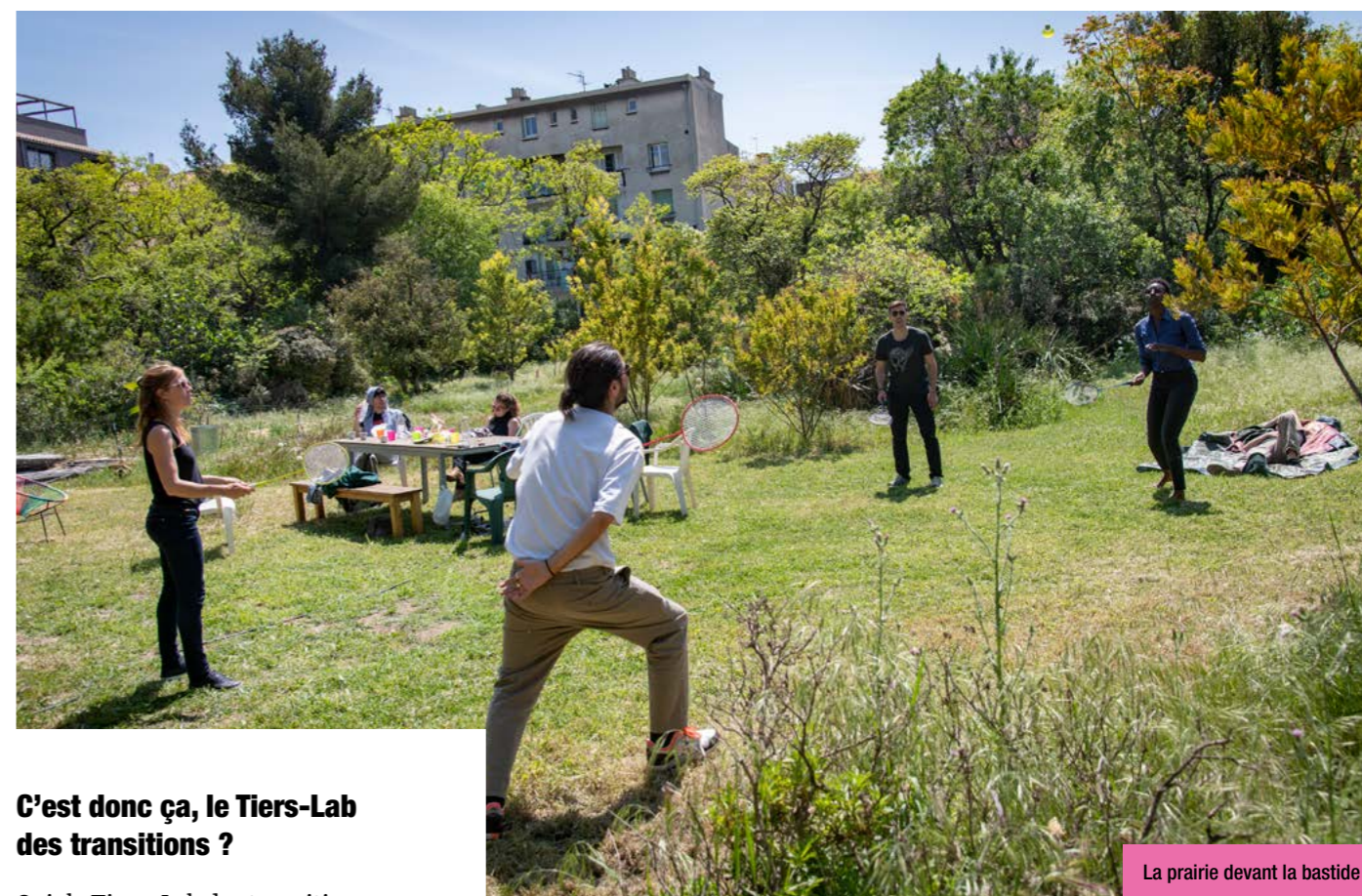
au Lica mais en le démultipliant ! Avant tout, on voulait continuer d'avoir un espace pour les talents – les personnes qu'on accueillait pour « Réalise tes rêves » –, mais aussi de pouvoir l'ouvrir au quartier. En fait, on est toujours dans l'optique de poser des bases puis de laisser du champ libre pour construire avec les gens qui viennent sur place.

C'est le vœu pieux de tous les tiers-lieux, mais comment fait-on dans la réalité ?

C'est bien pour cela qu'on utilise le terme de « laboratoire ». C'est ce qu'on teste dans nos projets. Par exemple, quand je parlais de la plateforme numérique qu'on a imaginée pour « Réalise tes rêves », on est d'abord partis des besoins des gens. Pour pouvoir développer de l'intelligence collective, il faut de la diversité de profils. Parce que chacun avec son expérience n'a qu'un pan de la réalité, comme s'il ne voyait qu'une partie d'un objet. On a besoin d'une diversité de points de vue pour reconstituer cet objet. Il n'y a rien de pire que de voir tout le monde aligné sur une même opinion. Cette idée est présente dans beaucoup de techniques d'intelligence collective, avec l'utilisation des post-it notamment ! Cela permet de ne pas être influencé par l'avis du voisin.

Cela me réconcilie un peu avec les post-it (rires) !

Oui, c'est la préservation de l'opinion de chacun. C'est essentiel. Sinon, quand on discute, on va subir des biais, des influences... Quand on parle d'un collectif de vingt, trente personnes, ce n'est pas possible ! Il suffit d'une seule personne un peu extravertie pour empêcher l'expression des opinions des autres. On a beau avoir les meilleures intentions du monde, si on n'est pas en mesure d'écouter l'autre et de construire avec lui, il ne se passe rien...



La prairie devant la bastide

Crédit : Jérôme Derigny

C'est donc ça, le Tiers-Lab des transitions ?

Oui, le Tiers-Lab des transitions est aussi là pour apprendre à mieux coopérer et offrir le plus rapidement possible des solutions aux transitions auxquelles on fait face ! Ce n'est pas la technique qui nous manque, ce ne sont pas les solutions, c'est d'apprendre à faire ensemble. C'est quelque chose que l'on n'apprend pas, ou peu, à l'école. Cela n'existe pas non plus dans les concours. On est toujours seul face à un tableau, face à une copie... alors que, dans le monde professionnel, il n'y a presque aucun travail où on se retrouve à tout faire tout seul !

Entretien réalisé par Vianney Delourme.

BIOGRAPHIE EXPRESS

Cécile Monière est cogérante de la Scop du Laboratoire d'intelligence collective, basé à Marseille. Ingénieure en sciences et techniques de l'eau (diplôme qu'elle a obtenu à Polytech Montpellier), elle a complété sa formation scientifique à Princeton aux États-Unis, avec un master de développement territorial axé sur les sciences sociales (changement climatique, anthropologie...).

Elle a travaillé pendant quinze ans pour des collectivités publiques, sur les questions de ressources et d'amélioration de la qualité de l'eau. D'abord pour un syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux, puis très rapidement dans un parc naturel régional, où elle animait les politiques de l'eau sur un bassin-versant avec différents acteurs : élus, industriels, agriculteurs... À son retour des États-Unis, elle a cofondé le Lica avec son mari Charles Talbot, Claire Demaison, Jérôme Gonzalez, Audrey Vermeulen et Nicolas Rocher.



« Quand on entre dans ce lieu, on n'entend quasiment plus le bruit de la ville. Il se produit quelque chose d'assez beau et sauvage au contact de la nature : on se reconnecte à une essence première. Avec des personnes extrêmement vulnérables, souvent hypertendues, c'est très efficace pour baisser la pression, permettre de respirer. »

Cécile Monière



Rafael Torres, expert en intelligence artificielle et formateur au LICA

« Il faut travailler autour de l'éthique du numérique »

Crédit : Jérôme Derigny

Rafael Torres est expert en intelligence artificielle. Impliqué dans différents projets menés par le Lica, il estime qu'une réflexion éthique sur les usages du numérique est indispensable.

Comment en vient-on à travailler sur les questions d'intelligence artificielle dans un tiers-lieu ?

Je suis ingénieur en traitement du signal de l'information. J'ai longtemps codé des algorithmes pour de l'audio ou de la vidéo. Aujourd'hui, avec la numérisation de nos espaces, il y a de plus en plus d'applications dans ce domaine. Après des années d'expériences professionnelles diverses dans ce secteur, je me suis interrogé sur la façon dont ces algorithmes étaient imaginés, et sur leurs impacts sur notre société.

Quel est le problème, avec ces algorithmes ?

C'est un mythe de penser qu'un algorithme est neutre. J'ai été en école d'ingénieurs. C'est une formation imaginée par des techniciens pour des techniciens ; un entre-soi où on avait tous une compréhension du monde un peu similaire. Quand on code, on n'est pas objectif : on y injecte sa propre vision du monde. Quand cette vision provient de personnes qui ont les mêmes références culturelles, la production va nécessairement en être imprégnée.

Avez-vous rencontré cette problématique dans le monde du travail ?

Un peu, oui. En travaillant dans l'intelligence artificielle (IA), on croise beaucoup de sujets problématiques ou polémiques. J'évoluais notamment dans le domaine du mobile : on avait une vision des produits très orientée sur le marché, avec des cycles de développement très courts. Pour mettre un nouveau smartphone sur le marché, on suit une roadmap de six mois à un an. Cela m'a beaucoup questionné sur le sens de mon activité professionnelle.

Vous étiez gêné par l'absence de réflexion sur sa finalité. Avec l'idée qu'il faut aller au-delà de la simple création de produits...

Oui, tout à fait. Mais c'est le marché qui est comme cela, ce n'est pas propre à telle ou telle entreprise. Je me suis posé beaucoup de questions et ai effectué des recherches sur le sujet. C'est comme cela que j'ai découvert les équipes du Lica sur Internet. Leur démarche m'intéressait beaucoup, je me suis dit qu'il fallait que je les rencontre.

À l'origine, leur démarche est pourtant plus orientée sur l'intelligence collective que sur l'intelligence digitale...

Quelques mois avant le covid, ils faisaient déjà des Meetup et des rencontres citoyennes sur l'IA, avec des activités de sensibilisation, des conférences sur le sujet. Et puis, dans le nom « Lica », il y a intelligence collective certes, mais il y a aussi intelligence artificielle ! Avec une volonté de mettre les outils numériques au service de l'intelligence collective.

Quel est votre rôle au Lica ?

Je suis impliqué dans des projets liés à l'environnement, à la démocratie, à la culture aussi. Pour toutes ces thématiques, on a recours à l'intelligence collective afin d'améliorer la gouvernance et la formation des idées.

Vous êtes par exemple impliqué dans le projet Musical Bands Back. Pouvez-vous en parler ?

Le but est de parler d'égalité de genre dans le domaine de la musique, parce qu'il y a une forme d'invisibilité des femmes dans les parcours pédagogiques musicaux. Quand on fait de la musique contemporaine par exemple, on n'a pas facilement accès à des partitions composées par des femmes. C'est un sujet hautement numérique parce qu'aujourd'hui les algorithmes de recommandation (il y en a partout, sur toutes les plateformes) suggèrent des titres ou des partitions. Or ces algorithmes sont biaisés, ils ont tendance à exagérer

la surreprésentation masculine. Comprendre ces outils numériques et les maîtriser, c'est se mettre au service d'une éthique numérique. Cela fait vraiment partie des sujets qu'on défend au Lica.

C'est une spécialisation de la démarche d'intelligence collective dans le domaine du numérique, à cause de son importance dans la société ?

Les deux sujets ont un réel point de convergence. On est obligé, aujourd'hui, quand on traite de ces sujets de transition, de considérer la composante numérique. L'IA permet entre autres de traiter d'énormes quantités de données qu'on n'arriverait pas à traiter individuellement. Par exemple, dans le domaine de la sociologie, l'IA peut reconnaître des biais de comportements en repérant des informations qui seraient passées inaperçues si elles avaient été étudiées par une personne seule.



Un capteur de pollution développé en open source par AirCarto, partenaire du Tiers-Lab

Crédit : Jérôme Derigny



Comment donner du sens à l'usage des outils numériques ?

On n'imagine pas suffisamment d'outils pour réduire notre impact sur l'environnement. Clairement, on manque de R & D pour mettre en place des outils, des processus qui limitent notre bilan carbone. Dans nos pratiques, il faut aussi repenser la façon qu'on a de produire des services numériques, très coûteux sur le plan environnemental. Si on considère que l'IA doit suivre toutes les tendances, on va avoir un impact carbone déliant. Mais on peut aussi réfléchir pour en faire un usage raisonné, et n'utiliser ce budget carbone que pour résoudre de réels problèmes de société.

L'idée est donc de faire des arbitrages, et éviter de développer de l'IA partout ?

Tout à fait. Il faut une approche volontariste du sujet parce que, pour l'instant, il n'y a pas beaucoup de réglementations qui imposent quoi que ce soit dans ce secteur. On peut, via le design de projets, limiter notre impact environnemental en employant des méthodes moins énergivores. On peut réutiliser les ressources, par exemple.

Concernant votre modèle économique, comment fait-on pour financer de la technologie alors qu'on est dans une démarche citoyenne ?

On se débrouille ! C'est vrai que nous ne sommes pas les GAFAM [Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft], mais réfléchir sur l'éthique du numérique engendre des bénéfices directs qui peuvent intéresser les entreprises et les institutions. Il y a déjà le règlement général sur la protection des données (RGPD) ; de plus, la Commission européenne va bientôt réglementer les métiers de l'IA. Anticiper comme nous le faisons les problématiques du numérique, jouer le jeu de la transparence, c'est

utile. Le faire maintenant, c'est éviter que ça coûte plus cher plus tard. C'est le concept de l'« éthique by design » : faire de l'éthique dès la phase de conception.

« Les institutions publiques ont leur propre culture de l'open data, de l'approche numérique, et elles ont besoin de pouvoir se créer un imaginaire détaché des GAFAM. »

Il y a un scepticisme de plus en plus important autour des questions d'IA. Comment gérez-vous cet écueil ?

Effectivement, et c'est tout à fait normal. Au Lica, on souhaite accompagner à la fois les utilisateurs, parce que c'est important qu'ils se posent les bonnes questions ; mais aussi les acteurs, pour qu'ils réussissent au mieux à répondre à ces inquiétudes. Ils sont d'ailleurs demandeurs. On a eu des retours de développeurs de services qui nous ont expliqué que leur solution avait été un fiasco parce que les gens ne se l'étaient pas appropriée. Les utilisateurs avaient des craintes ; il est impossible de récupérer cette perte de confiance.

Chacun doit donc se poser la question de l'éthique dans l'usage du numérique ?

Tout à fait. Dans la formation IA que l'on propose, on fait écrire une charte éthique à chaque équipe participante. Au niveau institutionnel, il faut aussi prendre en compte le fait qu'une organisation dans le domaine de la culture n'a pas les mêmes valeurs qu'une collectivité locale. Chacun doit réfléchir en fonction de ses publics. Ces questions doivent être pensées ensemble. Les phases d'intelligence collective impliquent toutes les personnes qui participent au projet, du designer jusqu'à l'utilisateur.

C'est donc une approche plurielle, mais également dynamique, car c'est un sujet évolutif. On peut changer d'avis sur un sujet avec le temps, en fonction de l'actualité. Il faut sans cesse se reposer des questions, réunir des personnes nouvelles aussi. Ces chartes éthiques ne doivent pas être figées.

Y a-t-il un particularisme local dans votre approche du numérique ?

Absolument. La question de l'imaginaire local est importante : on veut parler de l'IA d'une autre façon, pour lutter contre un imaginaire largement influencé par les GAFAM, qui sont des acteurs mondiaux très puissants. Pour nous, il est crucial d'apporter des clés de compréhension avec le regard d'un acteur local, qui travaille avec des institutions et des entreprises privées de la région.

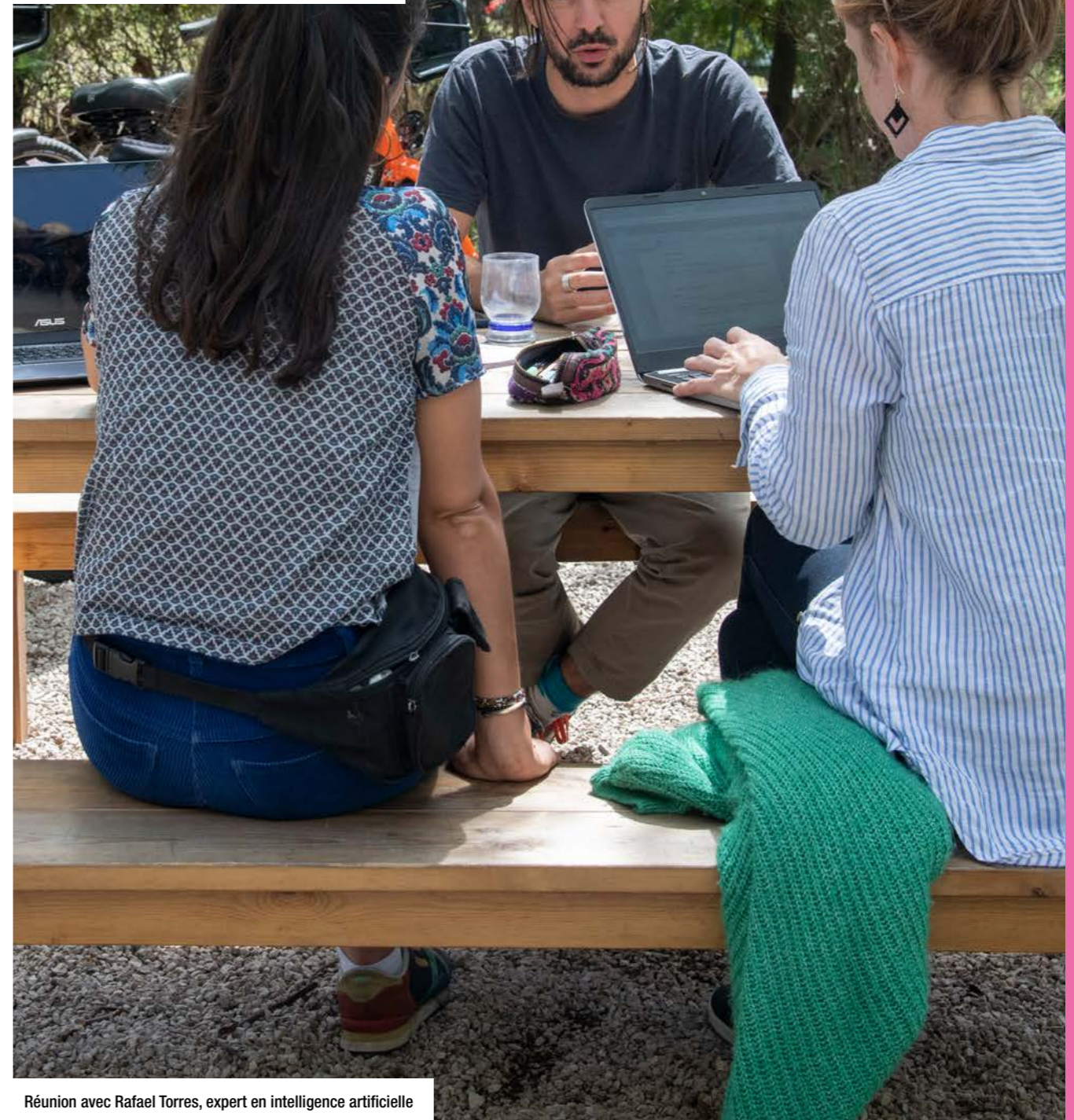
Plutôt qu'une licorne à l'accent marseillais, l'idée est donc d'avoir une démarche territoriale, à l'échelle de la vie des gens ?

Voilà. Le but est de dire : construisez votre propre imaginaire. Les institutions publiques ont leur propre culture de l'open data, de l'approche numérique, et elles ont besoin de pouvoir se créer un imaginaire détaché des GAFAM. Seul problème : elles ne sont pas outillées pour. Elles nous sollicitent pour cela. Nous sommes là pour les accompagner.

Entretien réalisé par Vianney Delourme.

BIOGRAPHIE EXPRESS

Rafael Torres a étudié à UCLA (l'université de Californie à Los Angeles), où il a travaillé spécifiquement sur des sujets de machinerie – donc d'intelligence artificielle. C'est là-bas qu'il y a découvert les algorithmes d'IA. Quand il est revenu en France, il a évolué en tant qu'ingénieur sur ces types d'algorithmes dans de grandes entreprises. Il dirige également une start-up réalisant du traitement de l'image, de l'audio et de la 3D.



Réunion avec Rafael Torres, expert en intelligence artificielle



Peggy Capdevielle, collaboratrice de l'Union Régionale des SCOP, accompagne le LICA

« Un projet coopératif, c'est de la matière humaine »

Crédit : Jérôme Derigny

Peggy Capdevielle est collaboratrice de l'Union régionale des sociétés coopératives et participatives (Scop) des Bouches-du-Rhône. Elle a, entre autres, accompagné le LICA dans la création de son tiers-lieu consacré aux transitions écologiques, numériques et sociales à Marseille. Elle fait le point avec nous sur les atouts du modèle coopératif.

Quel est le rôle de l'Union régionale des Scop et SCIC ?

Dans nos missions, le point le plus important est l'accompagnement à la création de projets coopératifs : on s'assure de leur pérennité et de leur viabilité économique. On aide aussi les porteurs de projets d'un point de vue juridique, notamment par la rédaction des statuts. Enfin il y a ce qu'on appelle la « vie coopérative », c'est-à-dire l'animation des collectifs qui vont cohabiter au sein du projet...

Le suivi des entreprises est-il important ?

Oui, c'est une grosse partie de notre travail. On voit les entreprises au minimum une fois par an, pour vérifier déjà qu'elles respectent la législation. C'est donc un rendez-vous annuel qui permet d'effectuer un véritable audit de l'entreprise, mais aussi de voir comment s'anime la vie coopérative. Parce que poser des principes au démarrage, c'est bien, mais la situation évolue au fil du temps : l'entreprise grandit, elle rencontre parfois des difficultés.

Un projet coopératif, c'est de la matière humaine. Le projet doit être au service du bien-être de chacun tout en étant durable.

Vous soutenez le Laboratoire d'intelligence collective et artificielle (Lica). Comment se passe cet accompagnement ?

Nous suivons cette Scop depuis sa création en 2018. Nous avons accompagné l'émergence de son projet de tiers-lieu des transitions. Le Lica est une Scop qui a beaucoup

évolué : ils étaient six salariés à sa création, ils sont quinze aujourd'hui. Il y a donc des enjeux autour de l'accès au sociétariat des nouveaux associés, du développement du modèle économique, de sa solidité, de son financement...

Les membres du Lica ont également souhaité racheter leur lieu de travail. C'est un projet ambitieux...

Effectivement, ce n'est pas simple de racheter un lieu de cette taille dans Marseille intra-muros. Ils ont donc monté une société civile immobilière (SCI) pour la partie foncière, et une SCIC pour l'exploitation des lieux. Parmi les sociétaires, il y a des personnes qui vont bénéficier de l'existence de ces services-là, sur le territoire marseillais, et d'autres qui sont parties prenantes du projet comme des financeurs, des bénévoles, des citoyens. Il y a aussi des experts, puisque les thématiques proposées par le tiers-lieu sont en lien avec les transitions économiques, numériques et sociales.

Concrètement, qu'avez-vous proposé au Lica pour le déploiement du projet ?

Ce qu'on propose en premier lieu, c'est la structuration de la gouvernance, avec la rédaction des statuts de la société. Cela dit, c'est bien beau de rédiger ces statuts en donnant une place à tout le monde, mais le véritable travail commence après : il faut motiver, fédérer, régler les divergences de points de vue... et animer le projet. C'est tout l'intérêt d'une coopérative ! On a donc mis en place des actions pour les aider à faire venir d'autres parties prenantes autour du tiers-lieu : des collectivités locales puisque le territoire va être dynamisé, mais aussi des habitants du quartier, des financeurs potentiels... et surtout les futurs résidents ! Locataires, usagers... ceux qui, à court ou à long terme, vont investir le lieu. Il faut reconnaître que ce sont des

pros de l'intelligence collective et de l'animation de collectifs, au Lica ! Néanmoins, ce n'est pas parce qu'on est des pros qu'il n'y a pas à faire ce boulot...

Les coopératives existent depuis longtemps. Est-ce que vous observez une dynamique dans le recours à cette forme juridique ?

C'est vrai qu'on observe une tendance à la hausse de la création de coopératives. Il y a ceux qui créent une Scop ou une SCIC dès l'origine de leur activité, mais il y a aussi pas mal de sociétés ou d'associations qui existaient sous une autre forme juridique et qui se transforment en coopératives. Il y a le cas classique d'un dirigeant qui part à la retraite et vend sa société à ses salariés sous forme coopérative : c'est là que nous intervenons pour accompagner le projet. Et un dernier levier, moins répandu mais mieux connu : le rachat dans le cadre d'une procédure de sauvegarde, avec des salariés qui font une proposition au tribunal pour reprendre l'activité sous forme coopérative. On en a beaucoup parlé dans les années 90, c'est un peu moins le cas aujourd'hui ; en revanche on a bien identifié ces problématiques, assez médiatisées en raison de leurs enjeux sociaux.

Votre travail est-il différent en fonction de ces différents types de projets ?

Bien sûr. La gouvernance et l'animation sont différentes selon qu'il s'agit d'une création ex nihilo ou d'une transmission d'activité. Ce dernier cas est complexe : devenir gouvernant quand on a été salarié pendant des années n'est pas forcément évident. Mais la grande majorité de notre travail concerne des créations, et s'applique donc souvent à de plus petites entreprises.

Comment expliquez-vous le succès des coopératives, alors que la création d'une société par actions simplifiée (SAS) est si facile ?

Les gens qui choisissent les coopératives sont sans doute les plus militants. Ils ont à cœur d'avoir un projet partagé, avec une équité de prises de risques, de prises de décisions et de partage des richesses. Tout cela est bien encadré avec les Scop ou les SCIC. Il y a aussi d'autres avantages : le soutien du mouvement coopératif, le système de mise en réserve d'une partie des résultats qui consolide les fonds propres...

Pensez-vous qu'il y a un lien entre l'émergence de tiers-lieux et le choix de la coopérative, qui est sans doute la forme la plus adaptée à l'esprit de ces démarches engagées ?

Oui, on a de plus en plus de structures qui viennent sur des champs nouveaux, sur les problématiques sociétales ou environnementales, comme l'agroécologie ou le tourisme durable. Des sujets d'aujourd'hui que nos militants créateurs et porteurs de projets ont envie de voir émerger. Quand on veut faire dialoguer des parties prenantes hétérogènes avec des objectifs parfois contradictoires, le format coopératif cadre bien les choses. C'est pour ça qu'on en voit de plus en plus dans l'émergence des tiers-lieux aujourd'hui. Cela permet de donner une place à chacun, de garder en tête que l'objectif final du projet, c'est le projet, et non les intérêts propres des différents associés. Mettre l'intégralité ou la quasi-intégralité des excédents en réserve pose bien les choses : on est là pour voir se développer un projet sur le territoire, qui va servir les besoins sociaux localement.

« Par rapport à l'association, la coopérative va permettre de mieux cadrer la place de chacun dans la gouvernance. On passe aussi à une forme de société commerciale : cela crédibilise le projet et permet de lever d'autres financements auprès des investisseurs et des banques »

Peggy Capdevielle

Le tiers-lieu est-il un écosystème fragile ?

Oui, les expériences passées ont souvent été délicates, en termes économiques mais aussi pour les activités proposées... Ils ont une vocation d'animation culturelle et sociale qui nécessite de l'énergie et du capital, il faut donc trouver un modèle pour le rentabiliser. Chaque tiers-lieu doit trouver son propre schéma.

Est-ce la raison pour laquelle la plupart d'entre eux gardent la forme plus classique de l'association ? La coopérative étant surtout un levier pour acquérir du foncier, et structurer plus avant le projet...

Oui c'est juste. Par rapport à l'association, la coopérative va permettre de mieux cadrer la place de chacun dans la gouvernance. On passe aussi à une forme de société commerciale : cela crédibilise le projet et permet de lever d'autres financements auprès des investisseurs et des banques. C'est à la fois efficace pour consolider le bilan et rassurer sur la viabilité du projet. Je ne dis pas que le statut de l'association n'est pas crédible, mais la coopérative professionnalise le projet.

On est en train de passer d'une logique de tiers-lieux souvent éphémères à celle de structures plus pérennes. La forme coopérative peut-elle aider à cela ?

Oui, c'est un outil de pérennisation, qui oblige à la réflexion sur les finalités, la gouvernance. C'est très complémentaire de ce que les financeurs peuvent attendre, notamment pour mesurer l'impact, pour justifier leurs propres bilans.

Outre le Tiers-Lab, quels sont les autres projets coopératifs à Marseille ?

Il y a la Friche la Belle de Mai, qui est



Saran Kaba, analyse financière

Crédit : Jérôme Derigny

en SCIC depuis une bonne dizaine d'années. Au-delà de son ancienneté, c'est un projet particulier car il est essentiellement porté par les collectivités locales. Il y a aussi l'Épopée qui a été créé en 2021, avec un schéma qui ressemble un peu à celui du Tiers-Lab : une SCI qui a racheté le foncier et une SCIC qui exploite le lieu.

Pour les élus et les collectivités, la coopérative autant que le tiers-lieu constituent des formes nouvelles de coopération. Y a-t-il une difficulté pour eux d'en comprendre les mécanismes ?

Absolument. Pour eux, il y a plusieurs façons de se positionner : simple support, soutien financier, mise à disposition de moyens, voire être totalement partie prenante. Une collectivité peut être l'associée d'une SCIC et participer directement à sa gouvernance. Ce sont des projets nouveaux et assez complexes, mais je pense que c'est un champ où les élus et collectivités ont pleinement leur place.

Entretien réalisé par Vianney Delourme.

L'UNION RÉGIONALE DES SCOP ET DES SCIC

L'Union régionale des Scop et des SIC en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse couvre ces deux régions administratives, depuis le siège de Marseille, avec une équipe de onze délégués. Leur mission consiste à aider à l'émergence et à la vie de ces entreprises sous statut coopératif : Scop (société coopératives et participatives) et SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif). Cette structure existe depuis les années 70 et s'est développée au fil de l'expansion du mouvement coopératif.

SCOP ET SCIC : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Une Scop et une SCIC sont deux types de sociétés coopératives différentes. La différence majeure est qu'une Scop est une société dont les coopérateurs sont ses salariés ; elle est donc administrée en interne par des personnes qui gèrent leur propre outil de travail. Une SCIC est aussi une société coopérative, mais qui a vocation à associer toutes les parties prenantes ; donc à la fois des salariés – qui produisent les services offerts par le tiers-lieu – et des usagers.

BIENVENUE au LICA

Y
IE DAY
U CROIS EN TOI!
☀️ 😊

3615 IT

Les PERMANENCES NUMÉRIQUES ^{repreneurs!!}
tous les Mardi de 10h à 12h
Contact: Alma@lica-europe.org

ESPACE NUMÉRIQUE ³³⁰⁷ 21/03/2022
est de nouveau

Anniversaire du LICA
5 ANS

♥️ "Je n'aurais jamais osé rêver
le LICA" Chiara

Les Co-gérants
de l'amour

Ceux qui
C'est impo
priés de n
déranger
essaient

1er AVRIL: Bénévoles TIERS LAB ✨

13 Avril: Module 1 Formation IC

06 Mai: Module 2 Formation IC

02/03 Juin: Module 3 Formation IC

09/10 Juin: Formation IA

venue à Bisouville ♡



charly



JARDINS
du 15 🌸

Mars Avril - Semailles du Printemps

Tondre la pelouse à

Avril - Nettoyage des bassins

Installation systématique d'

Avril - Mai

Raison d'Être

LICA existe pour co-construire avec joie
transitions des territoires pour
une prospérité soutenable en
harmonie avec le vivant.



Bénédicte Lièvrémont
Formatrice et facilitatrice en Intelligence collective



Cécile Monière
Spécialiste du développement territorial, est cofondatrice du LICA



Charles Talbot
Cofondateur du LICA et analyste en stratégie internationale



Claire Demaison
Cofondatrice du LICA, co-pilote la création du tiers-Lab des transitions



Jérôme Gonzalez
Cofondateur du LICA, passionné par l'écosystème blockchain



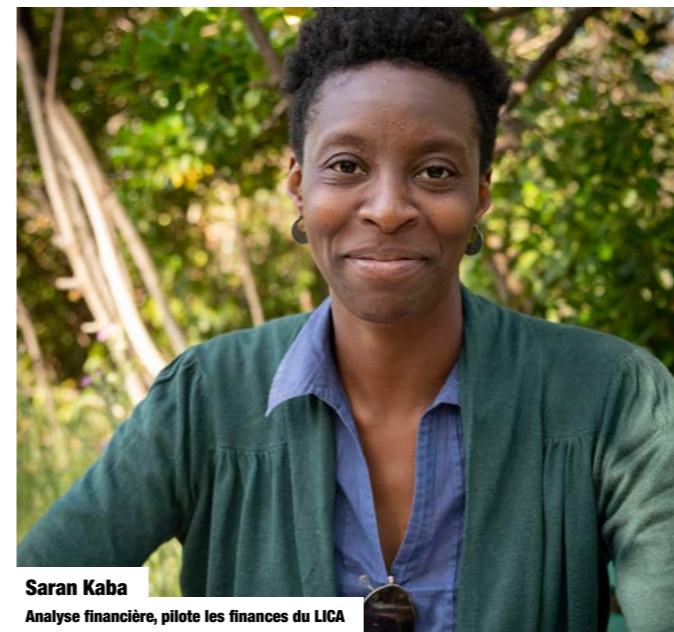
Paul Vurambon de AirCarto
Projet citoyen de mesure de la pollution de l'air



Peggy Capdevielle
Collaboratrice de l'Union Régionale des SCOP, accompagne le LICA



Rafael Torres
Expert en intelligence artificielle et formateur au LICA



Saran Kaba
Analyse financière, pilote les finances du LICA



Selvina Deguara
Facilitatrice en intelligence collective





Saint-Denis

Le 6b, douze ans de création à Saint-Denis.

Tiers-lieu très repéré sur la carte de l'Île de France, et même sur celle de l'hexagone, le 6b, à Saint-Denis, est sur le point de vivre un tournant dans l'histoire de sa jeune existence en devenant pérenne, et en appliquant une gestion collective inspirée. Il continue de relever, pas à pas, le défi de l'ancrage territorial.

« Au début on dirait un foyer, on ne s'attend pas à trouver un tel trésor derrière. » Warda Ouajoura est assise sur un rondin, devant une ravissante butte fleurie façon jardin d'Eden. A quelques mètres, le « trésor » en question : un grand parallélépipède moderniste, les six étages d'anciens bureaux de la société Alstom, devenus en 2009 le 6b, une ruche d'artistes et de créateurs, et un lieu de fêtes anthologiques du Grand Paris. Quand on descend du train (ou du RER) à la gare de Saint-Denis, il faut sortir côté Seine, marcher vers le quartier neuf, côté droit, passer quelques commerces sans âme, traverser la voie de tramway et puis rejoindre une allée qui serpente entre les immeubles de la résidence Néaucité, où vit désormais Warda : modernes, parés d'un effort visible de créativité de la part des architectes, mais sans encore l'âme des quartiers plus anciens. Le 6b est au bout, à quelques minutes à peine de la gare, niché sur la pointe de terre que ceignent la Seine et l'embouchure du canal Saint Denis. Pour y pénétrer, avant, il fallait faire le tour. Mais il y a quelques mois, Warda et d'autres

habitants du quartier ont fabriqué une arche qui offre un accès direct. Ce n'est pas rien. C'est même un symbole immense tant les liens peinaient à se tisser entre le lieu et ses voisins.

« C'est un lieu des possibles »

Lorsque que l'association 6b est née, en 2009, toute la zone était en friche. Un énorme terrain vague hérissé de vieux bâtiments industriels. Un très jeune architecte, Julien Beller, avait réussi à convaincre Alstom, encore propriétaire des murs, de le laisser investir le lieu abandonné avec une quarantaine d'artistes, en signant une convention d'occupation précaire de vingt-trois mois. « Au début, c'était un peu l'esprit squat, mais l'organisation est hyper vite devenue carrée » se rappelle Joachim Romain, plasticien qui a démarré à l'époque avec un atelier de douze m² et en occupe trente-six ces jours-ci. Un an après son éclosion, le 6b abrite déjà quatre-vingt résidents. Trois ans plus tard, en 2012, ils et elles sont plus de cent-cinquante. Et l'endroit est formellement repéré sur la carte des noctambules parisiens

comme l'un des meilleurs foyers franciliens de fêtes grand format. « Ça bougeait de ouf, résume Joachim, tous ces artistes, ces fêtes, y'avait pas cinquante lieux comme ça. »

Le 6b devient alors un tiers-lieu, couramment défini comme « un espace dans lequel s'incarne la volonté d'une communauté de citoyens d'aller vers un monde meilleur. » Son identité rayonne si fort que le groupe Brémont, qui est à l'époque responsable de l'aménagement du quartier, décide, plutôt que de chercher à le détruire, de l'intégrer dans ses plans. Il rachète le bâtiment et en met les 7000 m² à disposition de l'association 6b pour une durée indéterminée. Trois années passent et, comme prévu, de nouveaux habitants investissent les deux-cents premiers logements du quartier Néaucité tout juste sorti de terre. Nous sommes en 2015, et les deux mondes, résidents créateurs du 6b d'un côté, et familles et travailleurs du quartier d'autre part, ont peu en commun. Le grand vaisseau de béton est perçu par les voisins comme une antre de Parisiens branchés, on n'en franchit pas vraiment l'entrée, sauf



L'atelier de l'artiste Joachim Romain / Crédit : Jérôme Derigny

pour les mécaniciens du dimanche qui utilisent son parking comme un garage sauvage.

Pourtant, le 6b a beaucoup à offrir. Peuplé d'artistes et de créateurs aux talents multiples et variés, le lieu est devenu un havre. Calme et silencieux, ouvert et libre d'accès, loin des centres commerciaux, il est bordé à l'arrière par un espace ensablé rebaptisé « la plage » (le canal Saint-Denis coule paisiblement sur son flanc), où qui le souhaite peut venir manger un morceau au restaurant façon cantine, s'ébattre avec ses enfants, ou bien fumer une chicha entre amis.

Jean-Clément Grisard est un luthier venu du Jura, qui fabrique ses instruments au 6ème étage. Fêré de permaculture, il a entrepris à ses heures perdues avec quelques copains résidents, de remplacer une décharge qui pourrissait là par un jardin aux airs de paradis. La vocation du 6b bien sûr,

est d'abord d'offrir un espace protégé pour la création. À douze euros le m² d'atelier, il y parvient assez bien pour les deux-cents résidents, plasticiens en majorité mais aussi compagnies de théâtre, acteurs sociaux, créateurs du numérique, artisans... « C'est un lieu des possibles », désigne Jean-Clément Grisard, évoquant la soucoupe volante bleue en bois, grandeur nature, fabriquée par Gonzague Lacombe (un artiste urbain qui a son atelier dans le même couloir) et posée dans le jardin. Le Jurassien multiplie les amitiés et les collaborations avec d'autres résidents : il a confié l'identité graphique de sa lutherie au studio de graphisme W+E (co-fondé par sa compagne) d'une part et aux sœurs Chevalme, artistes visuelles qui travaillent quelques étages plus bas, d'autre part. « Ici, ce n'est pas un lieu d'artistes, mais un lieu de création », insiste-t-il, car pour lui cette distinction protège d'une forme d'entre-soi, voire d'une forme de compétition. Tout est fait, à vrai dire,

pour que les résidents collaborent en emboîtant leurs complémentarités. A commencer par la gestion collective du lieu.

« De tiers-lieu un peu sauvage, destiné à disparaître, en ayant au passage donné de la valeur à un terrain, le 6b est en passe de devenir un lieu autonome, prêt à s'ancrer et à durer. »

Depuis ses origines, le 6b s'est constitué en association, dont tous les résidents sont membres de facto. En 2017, l'association affronte de sérieux problèmes : dettes, mauvaise gestion... En 2018, le 6b est invité à la Biennale d'architecture de Venise par les commissaires du pavillon français. Pendant trois jours, une discussion intense se noue entre l'association 6b, la ville de Saint-Denis et des acteurs extérieurs. Cette expérience entraîne le tiers-lieu en crise vers de nouveaux choix. Rémi Jacquot, administrateur du 6b depuis quatre ans, se souvient de la suite, de retour à Saint-Denis : « En AG, il a été décidé que plutôt que d'élire un bureau, avec un président, un secrétaire ou un trésorier, on allait opter pour une présidence collégiale. Et c'est ce qui se passe depuis. » Depuis trois ans donc, les occupantes et occupants du 6b élisent douze membres de leur



La soucoupe volante créé par l'agence Space Six à la fin du confinement sanitaire

Crédit : Jérôme Derigny



Un atelier

Crédit : Jérôme Derigny

communauté pour les représenter au sein d'un conseil d'administration (CA). Et ces douze membres se réunissent chaque semaine pour discuter, voire débattre, et prendre des décisions.

Or il y a matière à discuter. Le 6b emploie en effet dix personnes salariées, parmi lesquelles Rémi Jacquot bien sûr, mais aussi Pascaline Simon, qui s'occupe de programmer festivals, carnivals, rendez-vous d'artistes et tous les événements festifs ouverts au public... Il y a aussi une responsable d'action culturelle, une communicante, une designeuse, un comptable, des agents d'entretiens, et même deux personnes qui s'occupent du restaurant végétarien, *Ciboulette*, au rez-de-chaussée. Mais ces temps-ci, le sujet le plus abordé des conseils d'administration, c'est évidemment le rachat du bâtiment par ses résidents. Il en est très sérieusement question.

De tiers-lieu un peu sauvage, destiné à disparaître, en ayant au passage donné de la valeur à un terrain, le 6b est en passe de devenir un lieu autonome, prêt à s'ancrer et à durer, et surtout appartenant aux artistes qui l'occupent. Pour les plus impliqués de ses résidents, c'est un rêve qui se réalise.

Claire Espinosa, graphiste et membre du CA pendant plusieurs années, est de ceux-là. Dans son lumineux atelier, au troisième étage, elle décrit avec émotion son attachement au lieu : « Quand je suis arrivée en 2015, j'étais très excitée de ce que je découvrais, des gens que je rencontrais. Assez vite j'ai voulu m'impliquer dans quelque chose de plus grand que mon activité. » C'est ainsi qu'elle entre au conseil d'administration : « On recevait les appels à projets, on les étudiait, ça nourrissait mon attention aux autres ». Assez vite, Claire est désignée, avec son associée au sein du studio

W+E, pour concevoir le graphisme de *Fabrique à rêves*, gros festival pluridisciplinaire et événement annuel phare du 6b. Les appels à projets diffusés régulièrement auprès des occupants sont autant d'occasions pour des collaborations nouvelles et fructueuses entre les ateliers des six étages : « Ils encouragent à innover, et à sortir des sentiers battus. On sait qu'on peut expérimenter, et ça nourrit notre travail » s'enthousiasme Claire, qui conclue : « c'est un lieu qui m'a décentrée, et me donne de l'espoir face à l'état du monde. C'est une soupe où le rêve, le délire sont permis. » Autrement dit par Jean-Clément Grisard : « Venant du Jura, le 6b me permet de mieux vivre Paris. »

Evidemment, l'enthousiasme très largement partagé par les artistes résidents au 6b cohabite avec des difficultés. Mathilde Gourdol dirige une compagnie de théâtre jeune public, *Des Papillons dans le ventre*.

Comme elle est formée au coaching en entreprise, c'est elle qui a été choisie pour épauler Rémi Jacquot et le conseil d'administration en matière de gestion des ressources humaines. « Il y a deux ans, il y avait beaucoup de tensions entre les résidents, le CA et l'équipe, raconte-t-elle. On a réussi à les surmonter à force de dialogue, et grâce à cette gestion collective qui incite les gens à s'impliquer, plutôt qu'être passifs. Mais c'est un lieu plein de défis. Il n'y a pas d'eau chaude, les toilettes sont plus que sommaires, les ascenseurs sont HS, donc les étages ne sont pas accessibles aux personnes dont la mobilité est réduite, et puis il y a de sérieuses infiltrations dans le toit... » À vrai dire, les travaux commencent à « urger », parce que selon Mathilde, les résidents sont « fatigués » par ces conditions de travail.

« La beauté de ce lieu, c'est son ouverture. »

Il y a quelques semaines, un incident s'est produit, comme il en arrive de temps en temps. « Des jeunes viennent parfois se poser là, raconte Baptiste Vanhée, co-gérant et cuisinier de Ciboulette, la cantine du Rez-de-Chaussée. Il y a eu une altercation entre des garçons et des filles. Le ton est monté, une fille a répondu à un garçon

quelque chose qui ne lui a pas plu, il lui a cassé le nez. » Baptiste Vanhée a trente-trois ans. Il a un temps été prof en Seine Saint-Denis, et puis il a bifurqué vers la restauration. Lorsqu'il a appris que le 6b cherchait une équipe et un projet pour son restaurant, il s'est associé à Elsa Gojocz et ensemble ils ont remporté l'appel d'offre avec leur projet de cuisine (quasi) végétarienne, dont les prix défient toute concurrence, en particulier pour les résidentes qui bénéficient de tarifs « maison ». Baptiste est salarié du 6b, un vrai confort pour lui, surtout dans la mesure où « Ciboulette ne fonctionne qu'à midi ». Bien sûr il râle un peu contre les inconvénients de gérer un lieu livré au grand public le soir et le week-end pour des apéros, concours de danse électro, beach parties, festival caribéen, folles soirées dansantes, tournois de pétanques arrosés, barbecues parties géantes... « On ne sait jamais comment on va trouver les lieux en arrivant le lundi. » Mais, pour le jeune cuistot, « la beauté de ce lieu,

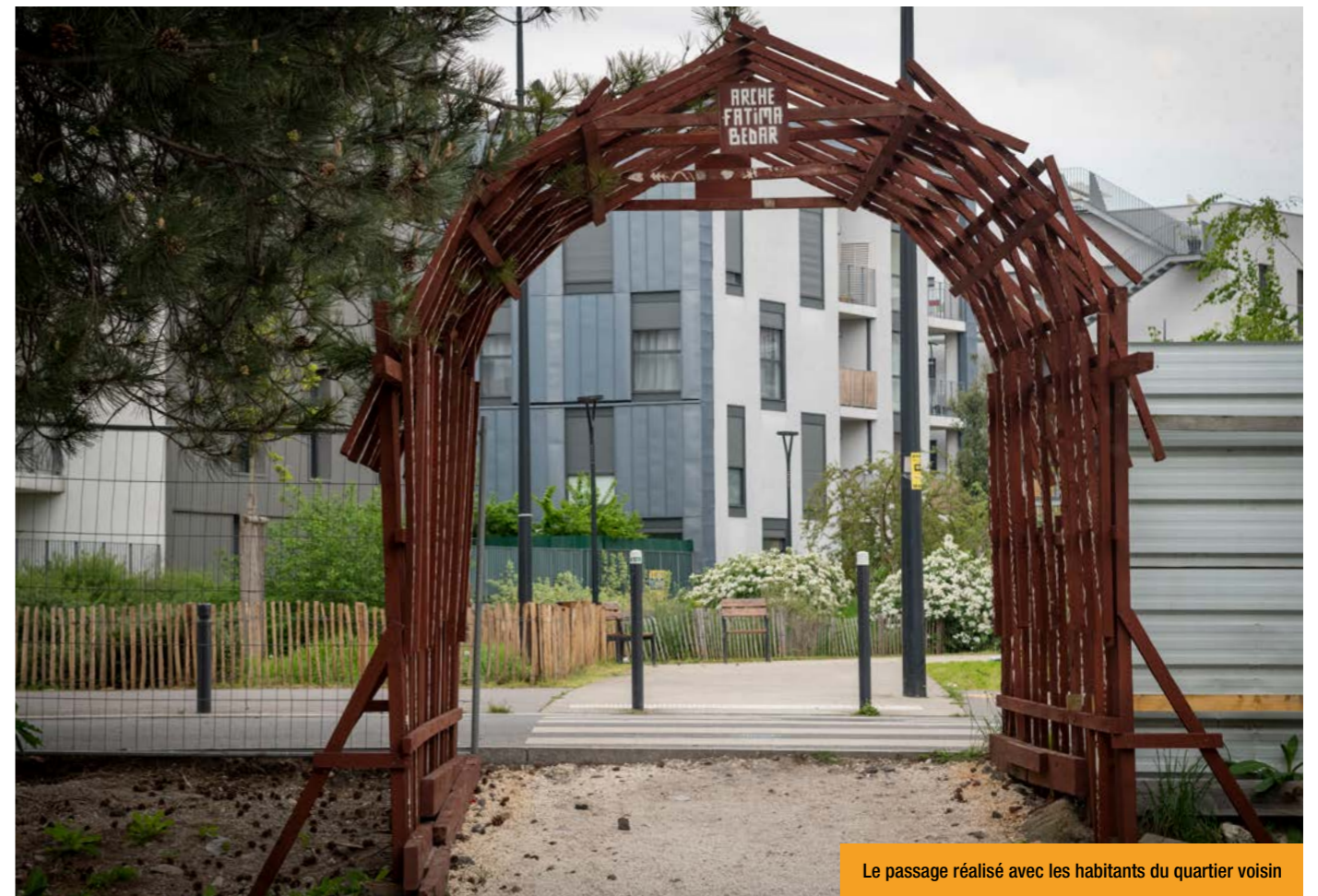
c'est son ouverture. Ça veut dire bien sûr que n'importe qui peut entrer, qu'il faut informer, créer un contact avec les visiteurs et éventuellement faire de la médiation, gérer des débordements. Mais c'est un état d'esprit précieux. Si le quartier venait à s'embourgeoiser, je pense qu'assez vite, il y aurait plus de contrôle, de surveillance, et l'accès deviendrait interdit à toute une partie de la population. »

Quand on demande à Rémi ou à Elsa Grégorio, la responsable d'action culturelle au 6b, comment est composée la population avoisinante, ils peinent à répondre, ne disposant d'aucune donnée objective. « Il y a des familles, des familles monoparentales, un foyer de femmes seules, souvent avec enfants, ne parlant pas bien français ». Mais remarque Elsa, « quand je me suis renseignée sur le prix des loyers à Néaucité, ce n'était pas donné ! » Un mélange donc, probablement, de classes moyennes et plus modestes.



Battle de danse électro à la cantine du 6b

Crédit : Jérôme Derigny



Le passage réalisé avec les habitants du quartier voisin

Crédit : Jérôme Derigny

La mission d'Elsa Grégorio est à la fois de proposer des projets fédérateurs aux résidentes, et aussi de tisser, fil à fil, des liens plus profonds avec les habitants et les associations, tout autour. C'est Elsa qui a piloté l'ouverture de l'arche qui permet aux habitants de Néaucité de venir beaucoup plus directement au 6b. Elle a aussi contacté l'association de quartier, « Confluences », qui publie et diffuse une gazette, organise de petits événements conviviaux, et fédère ainsi des habitants du coin, dont Warda Ouajoura. Cette dernière, qui connaît du monde, a accepté d'accompagner Elsa dans les allées de Néaucité pour aller parler du 6b aux habitants, les inviter à en utiliser les espaces ouverts, participer aux activités, profiter de la programmation. « C'est vraiment un travail de fourmi, lent », décrit Elsa : « Je fais du-porte-à-porte. » Warda, qui est arabophone, est ravie de l'aider à mieux communiquer, car comme elle le décrit : « Ce n'est pas facile de faire sortir les gens de chez eux, surtout les femmes maghrébines

et africaines, qui craignent le regard des gens et restent entre elles. » Le dernier carnaval a bien marché, « il y avait plein de familles, d'enfants », se rappelle Warda en souriant.

Reportage réalisé par Sonia Desprez.





Espaces extérieurs du 6b

« Le 6b est une micro-société, un lieu où on invente notre modèle social »

Crédit : Jérôme Derigny

Rémi Jacquot est administrateur du 6b : arrivé il y a un peu plus de quatre ans au sein d'un tiers-lieu qui aura bientôt 15 ans, il nous explique la philosophie du projet et ses récentes évolutions.

Le 6b existe depuis 2009, vous êtes des précurseurs, des ancêtres des tiers-lieux : le terme vous convient ?

Ancêtres, non : je préfère dire qu'on a inventé des choses, qu'on a expérimenté. Tiers-lieu, pourquoi pas. L'état d'esprit du 6b c'est de proposer un endroit où les usages sont multiples. On est ouvert à plein de possibilités, et c'est peut-être comme ça qu'on répond à la définition du tiers-lieu. Mais on est avant tout un espace de travail, de création, de diffusion des métiers de la culture et de la création. Et de développement également, avec l'idée d'accompagner les résidents dans leur activité économique.

Comment se passe cet accompagnement ?

On met à disposition des espaces de travail mutualisés qui sont autant d'outils pour leur permettre de développer leurs activités : il y a une salle de danse, un labo photo, un espace de projection, une fabrique bois-métal au rez-de-chaussée... On se voit comme un accélérateur de projets : des collectifs se montent au 6b, les résidents travaillent les uns avec les autres, en allant chercher à côté des compétences qu'ils n'ont pas. Il y a une émulation collective. Et depuis quelques années on essaie de mettre en place des séances de formation professionnelle.

De quel type ?

On a monté en 2016 le projet POT KOMMON, qui est labellisé « Fabrique de territoires », avec Mains-d'œuvre à Saint-Ouen, la Villa Mais d'Ici et les Poussières, à Aubervilliers. A nous quatre, on « pèse » 600 résidents, avec un million d'euros de chiffre d'affaires cumulé dans chaque lieu. Le principe est de mutualiser les compétences et les ressources de nos quatre lieux en organisant des visites de nos espaces, des conférences, des résidences artistiques et donc des formations professionnelles : chacun développe une formation à destination des autres lieux et du grand public, comme la sérigraphie, l'intelligence collective, etc.

Le 6b a longtemps été vu comme un lieu de fête : c'est une nouvelle orientation pour vous ?

Oui, jusqu'en 2016 ou 2017, on faisait beaucoup d'événements qui ont ancré le 6b comme un lieu de festivités, mais qui ne s'adressaient pas du tout au territoire. Il y avait beaucoup de Parisiens qui venaient s'encanailler ici, et très peu de d'activités et d'actions en direction des habitants. De plus, d'autres lieux de fête ont émergé dans le nord-est parisien et dans le Grand-Paris, il y avait énormément de concurrence : on a perdu beaucoup d'argent. On s'est donc posé la question : qu'est-ce qu'il faut garder, qu'est-ce qu'il faut changer, et pour qui ? Nous venons de rénover l'espace du restaurant et on pouvait imaginer une programmation événementielle en plus petite jauge. C'est ce qu'on a expérimenté. On a imaginé un festival de poésie, de la danse... C'est beaucoup moins « casse-gueule » économiquement. Cela a permis de redresser la barre financièrement tout en s'adressant au public du territoire. Même si on continue à faire quelques événements d'ampleur dans les espaces extérieurs.

leurs pommes de terre. On a également installé des ruches en 2021.

« Le 6b compte aujourd'hui officiellement 180 résidents. Mais cela représente 300 résidents dans les faits. »

Quel est le modèle économique du 6b ?

L'événementiel représente environ 20% du budget du 6b - ce sont les recettes de billetterie et du bar. 60% du budget proviennent des loyers des résidents et les 20% restants sont des subventions, qui financent nos actions culturelles en direction des publics du territoire - scolaires, centres sociaux et structures qui accueillent des personnes en situation de handicap. Ce sont nos résidents qui réalisent les ateliers artistiques. Quand je suis arrivé il y a quatre ans, le 6b avait 20 000€ de budget annuel d'action culturelle. En 2022, on est passé à 150 000€, avec une équipe de trois personnes autour de la

responsable de l'action culturelle.

C'est ce qui explique que les tiers-lieux ont les faveurs de la puissance publique ? Ils sont vus comme des outils d'aménagement des territoires ?

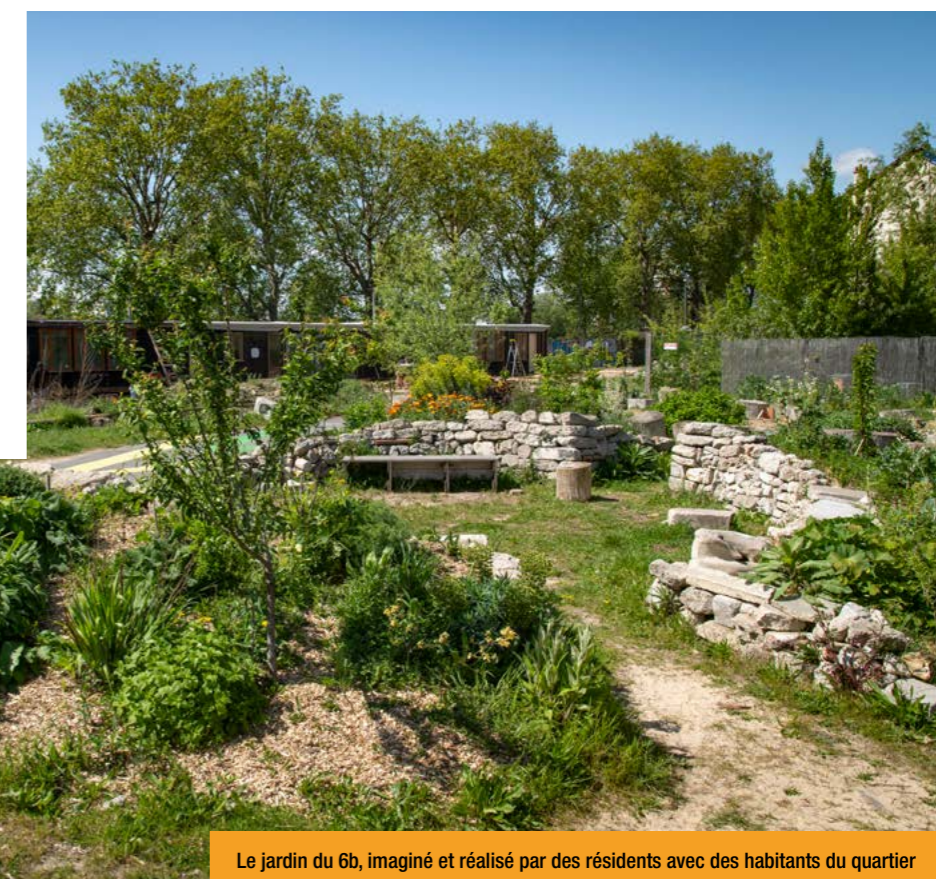
Mon sentiment, c'est qu'ils sont pour les collectivités un outil pratique pour combler une partie des défaillances de l'action publique. C'est une forme d'institutionnalisation des initiatives privées.

Quel serait le bon rôle ou la bonne place de la collectivité dans cette relation ?

Déjà, donner les moyens aux équipes de pouvoir exister, et surtout pour durer. Que ce soit sur le plan artistique, culturel, social, ou de la transition écologique - tout ce qui est écologie urbaine - il faut donner aux équipes qui gèrent les projets le temps de les mener. On ne recrée pas du lien social en trois ans, on ne recrée pas une dynamique de société en demandant tous les ans de répondre à des appels à projets.

Il y a aussi un travail autour de l'agriculture urbaine...

On avait un petit jardin, créé à l'initiative de l'un de nos résidents. Aujourd'hui, c'est un véritable espace dédié à l'agriculture urbaine grâce à l'association *Engrainage*, qu'on a accueillie fin 2018. Des voisins viennent faire pousser leurs carottes et



Le jardin du 6b, imaginé et réalisé par des résidents avec des habitants du quartier

Crédit : Jérôme Derigny

Comment on mesure l'impact d'un tiers lieu ?

On le mesure avec douceur et avec bienveillance ! A mon sens, il faut remplacer les habituels critères d'impact, en inventer d'autres. C'est pour cela que je parle de douceur et de bienveillance. On n'est pas dans une logique quantitative, il ne faut pas se focaliser sur le nombre de personnes qu'on va toucher. On a par exemple des ateliers de théâtre pour travailler l'aisance et la confiance en soi avec des gens qui sont en réinsertion professionnelle. Trois personnes ont trouvé un emploi avec ce dispositif. Ce n'est pas énorme, mais cet impact humain est primordial.

Et en termes d'emplois, le 6b accueille combien d'artistes, entrepreneurs, salariés ?

Il compte aujourd'hui officiellement 180 résidents. Mais cela représente 300 résidents dans les faits, parce qu'une structure résidente peut être unipersonnelle - un artiste qui est déclaré à la Maison des artistes - ou une association qui emploie plusieurs personnes. Il faut ajouter à cela la vingtaine de personnes de l'équipe du 6b, dont 16 salariés.

Qui sont les parties prenantes du 6b ? Qui décide, qui a le pouvoir ?

Ce sont les usagers qui ont le pouvoir.

C'est un slogan ou c'est vrai ?

Non, non : c'est vrai. Le 6b c'est une association dont les résidents, donc les usagers, sont adhérents. Tous les ans en assemblée générale, ils élisent un conseil d'administration. Pendant dix ans, celui-ci a été présidé par le fondateur du 6b, Julien Beller. Il s'est éloigné de l'Île-de-France il y a trois ans, et il a fallu remplacer quelqu'un de très présent, très charismatique : personne n'avait les épaules pour cela, alors j'ai proposé une présidence collégiale. On est

donc passé d'un fonctionnement très unipersonnel à un autre plus collectif. Très concrètement, la formation à l'intelligence collective a été intéressante de ce point de vue-là. On a fait un pari. Cela gêne toujours un peu les instances, nos financeurs, parce qu'ils ont souvent besoin d'une seule personne à qui s'adresser, alors que désormais au 6b tout le monde est sur un pied d'égalité. Il y a quatorze coprésidents, avec des référents par thématiques. Concrètement, ce sont donc bien les usagers qui ont le pouvoir. Même les résidents qui ne sont pas élus au conseil d'administration peuvent porter des projets, émettre des idées, se constituer en comité, selon les différentes disciplines présentes au 6b. Le comité « arts plastiques » va par exemple gérer toute la programmation de la salle d'exposition, en concertation avec l'équipe. Bien sûr au début il y a eu quelques couacs, mais après un an de fonctionnement, tout est désormais bien en place.

Il y a aussi une coopérative, créée par l'association pour porter l'acquisition et la rénovation du bâtiment...

Effectivement, on l'a créée il y a quatre ans maintenant, en juin 2019. Elle est mandatée par l'association, avec un objet bien identifié sur la gestion du bâtiment, l'association conservant ses activités de rayonnement, de programmation artistique, d'actions envers le territoire.

Pourquoi cela dure, le 6b ?

Parce qu'il est utile à beaucoup de monde, et en premier lieu aux professionnels de la culture et de la création qui y trouvent un lieu de production et de travail. Accessible à bas coût, avec une synergie, avec une communauté, avec une émulation. Cet aspect ruche est particulièrement important. On répond à un besoin économique indéniable. A côté de cela, il y a le fait qu'on soit toujours ouvert à l'expérimentation. A mon arrivée en

2018, j'ai mis du temps à comprendre que tout était possible dans ce lieu. Et quand un de nos résidents nous a dit qu'il voulait construire une soucoupe volante, il est parvenu à ses fins. Il a d'abord engagé plusieurs milliers d'euros de sa poche, et a embarqué des résidents avec lui. De son côté l'administration du 6b a acheté du bois. Et on s'est tous mis au travail : cela a inspiré des moments uniques, à la réouverture du 6b juste après le confinement. Au 6b, il y a une ouverture sur le territoire, la création...

Et donc sur les gens...

Et donc sur l'humain, oui. Le 6b est une micro-société, un lieu où on invente notre modèle social, à rebours de celui d'une société qui nous plaît un peu moins.

Propos recueillis par
Vianney Delourme.

« Que ce soit sur le plan artistique, culturel, social, ou de la transition écologique, il faut donner aux équipes qui gèrent les projets le temps de les mener. »

Rémi Jacquot



Vue sur le jardin du 6b et le canal Saint-Denis, et une ancienne maison d'éclusier





Oeuvre de Laure du Fay et de Gonzague Lacombe, dans le hall d'entrée



Ils & elles font le 6b*



Jean-Clément Grisarid
Luthier



Warda Ouajoura
Habitante et voisine du 6b



Noëmi Wüthrich et Claire Espinosa
du studio graphique W+E



Compagnie Déambulations
Les bureaux de la compagnie de théâtre Déambulations



Yann Bernard
Atelier vélo La B6clette



Baptiste Vanhee
Chef cuisinier de Ciboulette, la cantine du 6b



Battle électro au 6b



Pauline Angotti
Artiste textile et vidéaste



Joachim Romain
Artiste plasticien



Les espaces du 6b



La résidenthèque
Liste des 200 artistes et travailleurs en résidence



Castanet-Tolosan

CASTANET-TOLOSAN

#agriculture #transitionalimentaire

#périurbain #reconversion

Près de Toulouse, un château devient tiers-lieu d'un jour

Le 25 juin 2022, la 12^e étape de la Tournée des Tiers lieux (*) se déroulait au Château de Confluence, à Pinsaguel, dans la périphérie de Toulouse. Le site été converti en tiers-lieu le temps d'une journée par le 100^e Singe, les Imaginations Fertiles et 3PA, trois acteurs de la transition dans le territoire toulousain.

La petite Jeanne tape sur le post-it qu'elle vient de coller au mur avec quatre grosses boules de Patafix. Elle y a dessiné un bonhomme qui sourit quand sa maman lui a demandé à quoi lui faisait penser le mot « alternatif ». Pendant que Jeanne s'applique à faire tenir son post-it, sa maman, chercheuse du pôle AGIR de l'INRAE (l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) anime le premier atelier de la journée « Demain commence ici », organisé sur une impulsion du 100^e Singe, rejoint par deux autres tiers-lieux de Haute-Garonne - 3PA et Les Imaginations Fertiles -, à l'occasion de l'accueil de la Tournée des Tiers-Lieux et de la Convention Citoyenne pour le Climat. Au programme : ateliers, conférences, stands pour découvrir les métiers de la transition, rencontres avec des citoyens de la Convention Climat, bal « trad » et concert.

Encore protégés de la chaleur par les volets entre-baillés du château, la trentaine de participants de l'atelier « Peut-on rester alternatif ? » échangent sur les crises que

peuvent traverser les structures qui s'efforcent de construire un récit alternatif. Prof de yoga, maire d'une commune voisine, informaticiens en reconversion, militants de l'éducation populaire partagent leurs convictions et leurs questionnements.

« Je ne suis pas à l'aise avec le mot « contre-récit », explique le maire. Pour moi, poser les choses en termes d'alternative, c'est consacrer le modèle dominant. Il faut dépasser cette opposition. » Une femme d'une cinquantaine d'années se réfère au mouvement punk, « alternatif depuis longtemps ». Le mot de la fin sera pour un jeune homme à casquette membre d'un collectif agricole : « Fonctionner ensemble, ça s'apprend. On est immergés dans des modes de fonctionnement qui nous apprennent à être soit dominants soit dominés. » La teneur respectueuse des échanges tranche avec les armures, les lances et les boucliers peints à une autre époque sur les murs du château.

« On peut faire tiers-lieu à n'importe quel endroit, l'important, c'est de créer une dynamique »

Dans la grande salle, sous un miroir ancien dont l'encadrement doré s'écaille, Amandine Largeaud, co-directrice du 100^e Singe, accueille les participants dans ce « tiers-lieu de la journée ». Le château de Pinsaguel, les bureaux du 100^e Singe à Castanet-Tolosan... Peu importe le lieu : « On peut faire tiers-lieu à n'importe quel endroit, l'important, c'est de créer une dynamique. En zone périurbaine, il n'y a plus de petits commerces, d'endroits de rencontres. L'espace public s'est déplacé au supermarché. En mettant à disposition des espaces et des fonctionnalités, on offre des opportunités de relations. L'important c'est d'apprendre à coopérer. »

Pour Amandine Largeaud, « être tout seul ce n'est pas un facteur de résilience. » Les trois tiers-lieux organisateurs sont implantés dans des territoires très différents. Urbains, dans le quartier toulousain du Mirail



pour les Imaginations Fertiles ; en zone périurbaine pour le 100° Singe ; à la campagne, dans la commune de Lahage à 45 kilomètres de Toulouse, pour 3PA. « On croit beaucoup dans la force du local, dans le fait de réunir ces synergies-là. Si on veut être acteur de la transition, il faut se regrouper. »

Les élus de trois communes des environs, qui portent des projets de transition agricole et sociale, livrent leurs expériences sans langue de bois. Comment les institutions locales peuvent être un levier d'accélération des transitions ? Pour Jean-Louis Coll, maire de Pinsaguel, le levier principal est « la volonté politique ». Il ajoute aussitôt : « une fois qu'on a dit ça, on a tout dit et on n'a rien dit. Face à cette volonté, on rencontre d'avantage d'obstacles que de leviers, on est confrontés à la complexité croissante des procédures ». Xavier Normand, maire de Castanet, élu en 2020 avec une liste citoyenne, partage le même constat et insiste sur l'importance pour une équipe municipale de « pouvoir s'appuyer sur l'expertise des acteurs associatifs ».

Il explique la façon dont il conçoit son rôle : « On ne se pose pas comme pionniers mais comme des personnes qui permettent que les choses se fassent. » À leur arrivée à la mairie, un projet important de ZAC était en cours. Les promoteurs considéraient la mairie « comme un passage obligé pour enregistrer, et c'était tout. »

Pourtant, la nouvelle équipe met un terme à ce projet. Elle lui préfère celui de ressourcerie, portée par l'association *La Rafistolerie*. Le maire explique l'importance d'avoir « des partenaires qui tiennent la route » : « heureusement que les gens de la Rafistolerie étaient prêts, pros et qu'ils savaient travailler en réseau. ».

Jean-Michel Fabre, vice-président du conseil départemental en charge de la transition écologique, explique l'équation : « Au-delà du fait de soutenir chaque tiers-lieu, nous sommes dans une logique d'aménagement du territoire. » Il aborde la question de la « massification » en donnant l'exemple du logement : « il faut qu'on transforme des milliers de logements ». Pour cela, des « endroits de massification » doivent exister en complément des « endroits où on innove ».

De grandes tables recouvertes de nappes rouges à pois blancs ont été installées sur la pelouse, devant le château. Un food truck propose sa « cuisine métissée, locale et de saison ». Ailleurs, on peut manger une salade

« façon vietnamienne » à base de vermicelles de riz, de choux chinois et de pousses de haricots mungo ou des « tacos du Lauragais » (lentilles, houmous, fromage de brebis) et des crêpes bio à la confiture maison abricot.

Serge, retraité et sociétaire du 100° Singe, engage la conversation avec sa voisine de table sur les mérites de la bière locale *Sabotage* qu'ils viennent d'acheter au stand du brasseur. Virginie est institutrice en maternelle à Toulouse. Eliane, la femme de Serge, vient de prendre sa retraite d'institutrice. Elle enseignait en école primaire. Des bières, la conversation glisse vers l'état du service public et le métier d'enseignant. Eliane a eu à cœur tout au long de sa carrière d'aider ses élèves à construire leur esprit critique. On parle aussi du 100° Singe, qu'Eliane et Serge suivent depuis ses débuts. Ils saluent le travail d'accompagnement des agriculteurs qui « crée de l'entraide entre eux » et fait qu'ils ne se vivent pas comme des concurrents.

« Réacquérir en France et localement les compétences nécessaires pour ne pas dépendre d'une usine à l'autre bout du monde. »



Crédit : Jérôme Derigny



Crédit : Jérôme Derigny



Crédit : Jérôme Derigny

Les parents de jeunes enfants sont nombreux. Certains se retrouvent autour des flippers et des jeux de palets en bois disposés près des tables. Juste à côté, des seaux de fleurs fraîchement cueillies ou séchées entourent le stand de « *L'odeur de la pluie* ». C'est le nom qu'ont choisi Camille et sa compagne Cécile pour leur ferme, installée sur le site de test d'activité du 100° Singe à Gragnague. Aujourd'hui ils fabriquent avec les participants de petits bouquets de fleurs séchées à mettre dans les cheveux.

En sortant de la cour du château, l'une des bénévoles en T-shirt rouge nous propose de suivre le sentier botanique balisé pour l'occasion de pancartes qui attirent l'attention sur des plantes que l'on ne voit pas d'habitude. Ophélie, botaniste, se promène sur le parcours, à la disposition des curieux. Au bout du chemin, juste avant les grilles qui entourent le gymnase en tôle, un panneau indique l'entrée du Poisson-Maraîcher, l'un des agriculteurs accueillants du test d'activité avec Le 100° Singe. Postée à l'entrée de sa serre pédagogique Margaux, en test d'activité agricole, est vêtue d'une longue chemise blanche qui évoque la blouse des scientifiques. Elle résume le principe de l'aquaponie à ses visiteurs. Une

retraîtée équipée de bâtons de marche nordique commente : « *c'est la même chose que de mettre du fumier sur un champ.* » Un couple d'informaticiens en reconversion écoute attentivement les explications de Margaux. En short et sandales de marche, ils sont venus avec leurs jeunes enfants. Pendant que le père s'enquiert auprès de Margaux de la viabilité du système (« *ça reste expérimental ?* »), son jeune fils Timothée fait part de son incompréhension, penché au-dessus du bassin des carpes : « *à quoi ça sert si on ne pêche rien ?* »

Au loin, on commence à entendre les musiciennes du groupe de musique « trad » Peldrut qui testent les micros dans la cour du château. À quelques dizaines de mètres de la serre de Margaux a lieu une démonstration de houe maraîchère, un outil qui sert à travailler le sol. Elle a été conçue par Luc, ingénieur qui produit des outils maraîchers pour « *réacquérir en France et localement les compétences nécessaires pour ne pas dépendre d'une usine à l'autre bout du monde.* » Il

regarde avancer Benoît harnaché, qui tire la houe poussée par Saber, animateur technique de l'espace-test du 100° Singe. « *On réfléchit à un nouveau concept : l'agri-fitness* » ironise Saber en terminant sa rangée. « *Ça peut aussi être une bonne thérapie de couple* », surenchérit Benoît. Spécialiste de la culture sur eau, Benoît ne connaît pas la culture en terre. Il n'y a pas été formé et manque de temps pour se renseigner. Mais les explications de Saber et de Luc lui « *donnent vraiment envie d'en savoir un peu plus.* »

Au sein du 100° Singe, Saber a pour rôle de permettre aux porteurs de projets de « *se poser les bonnes questions et de prendre leurs décisions de la manière la plus éclairée possible.* » Il explique : « *Attention, on n'est pas là pour casser leur rêve. La part de rêve est importante quand on a un projet agricole. Si on veut travailler en extérieur, c'est qu'on a envie de laisser une place à la rêverie, à la contemplation. Mais pour que ce soit possible il faut se demander si on va*

pouvoir en vivre. Quelle quantité de carottes je vais pouvoir obtenir sur ma parcelle ? À quel prix je vais les vendre ? »

« Ce n'est pas parce que je suis dans la précarité que je n'ai pas mon mot à dire. »

Quand nous retournons dans la cour du château, l'heure est aux échanges avec des membres de la Convention Citoyenne pour le climat, à l'origine de cette journée puisqu'ils ont décidé de faire une tournée des tiers-lieux pour faire connaître leurs propositions et discuter avec des citoyens qui ont envie de changer la société. Assise sur une vieille banquette en velours rouge hors d'âge, Patricia, 61 ans, se fait fort d'avoir porté au sein de la Convention la voix des personnes en grande précarité. « *Ce n'est pas parce que je suis dans la précarité que je n'ai pas mon mot à dire. On s'est retrouvés à discuter en tant qu'êtres humains.* »

Sac doré, bracelets et lunettes de soleil roses, elle explique à Rachel, une chercheuse de 53 ans, qu'elle était « *au niveau zéro* » de la prise de conscience écologique lorsqu'elle a rejoint la Convention. Patricia est séduite par le travail de Rachel, qui lui explique avoir créé avec son collectif scientifique des « *flash conférences de 10-12 minutes à faire dans l'espace public.* » Les supports de conférences sont libres et chacun peut les adapter à sa guise.

Le soleil redescend derrière les arbres, le bal trad commence dans la cour du château. Cette journée de rencontres, réflexions et découvertes est à l'image du 100° Singe, qui œuvre à redonner vie à ces territoires périurbains, pour qu'ils ne soient pas seulement une juxtaposition de résidences d'ortoirs et d'immenses zones commerciales.

Reportage réalisé par Lucie Tourette.

LE 100° SINGE

Le 100° Singe est un tiers-lieu dont l'équipe œuvre depuis 2016 à recréer une ceinture verte dans un rayon de 40 kilomètres autour de Toulouse, en aidant notamment des maraîchers à accéder à des terres agricoles en zone périurbaine et à travailler de manière collaborative. Le site principal du 100° Singe se situe dans la commune de Castanet-Tolosan. Il comprend 800 m² de bâtiments qui accueillent notamment des bureaux et un atelier d'auto-construction, ainsi que trois hectares peu à peu recolonisés par des productions maraîchères. Le 100° Singe, ce sont aussi plusieurs sites d'incubation maraîchers situés en "archipel" autour de Toulouse.

LA TOURNÉE DES TIERS-LIEUX

(*) Entre juillet 2021 et octobre 2022, les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) et des responsables de tiers-lieux, associés aux Petits Débrouillards, ont organisé une tournée en 20 étapes au cœur des territoires français, allant à la rencontre des citoyens dans des tiers-lieux, pour expliquer et faire prospérer les 149 propositions de la Convention pour le Climat et prolonger les aspirations démocratiques qu'elle a suscitées.



Amandine Largeaud, cofondatrice du 100° Singe

Crédit : Jérôme Derigny



Camille, fleuriste maraîcher en reconversion, sur un espace test agricole du 100° Singe

Rencontre avec deux jeunes agriculteurs « sans pression foncière »

L'espace-test du 100^e Singe est un dispositif d'incubation destiné à sécuriser les premières années d'installation des futurs agriculteurs - principalement des personnes en reconversion professionnelle non-issues du milieu agricole - afin de limiter les prises de risques et démultiplier les installations agroécologiques viables. Margaux y teste l'aquaponie, et Camille l'horticulture et le maraîchage.

Margaux, comme un poisson dans l'eau

Ici les légumes ne poussent pas dans la terre mais sur l'eau. A l'entrée des serres de Margaux, William et Benoît, un bruit de chutes d'eau provient de grandes cuves qui servent de bassins à des truites ou des carpes. Après quelques filtrages, cette eau enrichie des déjections de poissons, est acheminée dans les bacs où poussent des légumes.

Margaux est arrivée ici en janvier 2022. Ingénieure en hydraulique, elle voulait se reconverter. Le maraîchage la tentait, mais tout de même : ça manquait d'eau. Elle a alors commencé à s'intéresser à l'aquaponie, qui lui a vite permis de rassembler ses deux centres d'intérêt. L'aquaponie consiste en effet à associer un élevage de poissons et des cultures hors-sol pour valoriser les déjections des poissons.

Lors d'un chantier participatif, Margaux a fait la connaissance de William et Benoît, installés ici depuis

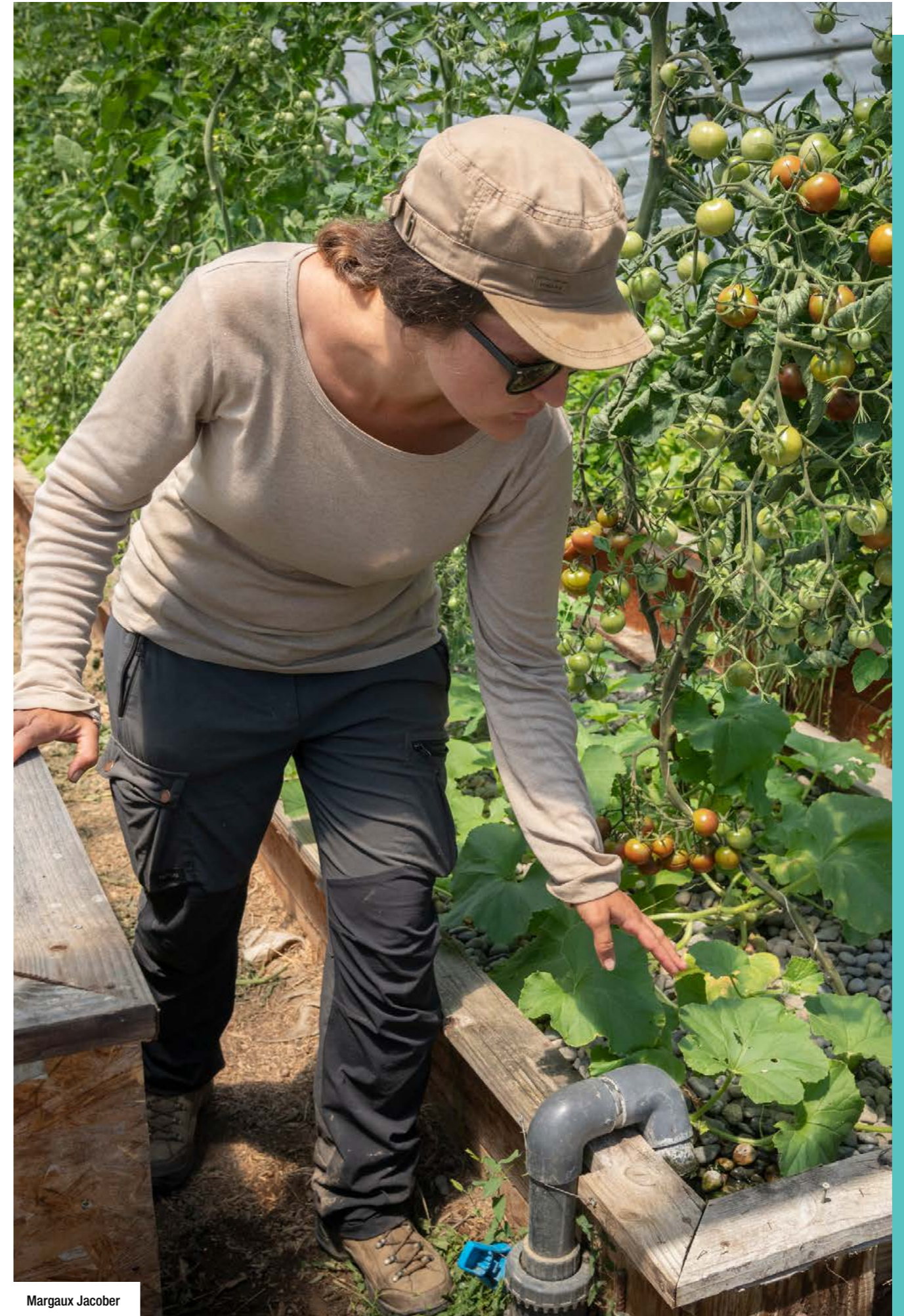
2019, après s'être rencontrés dans une formation d'aquaculture à l'université de Montpellier. Elle est aujourd'hui accompagnée par le 100^e Singe et utilise une partie de leur parcelle, où elle a installé sa serre pédagogique, conçue pour faire comprendre les subtilités de l'aquaponie aux curieux. En échange de ce bout de terrain, elle travaille aux côtés de William et Benoît.

De leur côté, William et Benoît voulaient trouver un, ou une, troisième associé pour pouvoir prendre des congés et avoir suffisamment de temps pour faire de la pédagogie. « On est à côté des écoles, c'est cohérent. Et passer par les enfants, c'est une bonne chose pour éduquer les parents. » Tous trois travaillent actuellement avec l'équipe du 100^e Singe qui les aide à réfléchir à tous les aspects de leur association future.

Le fait de pouvoir tester son activité a permis à Margaux d'ajuster son intuition initiale. Elle a par exemple pu constater que la formation qu'elle

donne à de futurs commis de cuisine gagnait à se passer ici plutôt que dans une salle de classe : « les emmener voir comment les aliments qu'ils vont cuisiner sont produits fournit un support bien plus riche pour lancer la discussion » explique-t-elle. Elle a aussi pu déterminer en quelques mois le bon équilibre entre le temps de travail qu'elle consacrerait à la production et celui qu'elle consacrerait à la pédagogie. Elle sait aujourd'hui que c'est important pour elle « d'avoir une vraie ferme ». Et elle n'a « pas envie d'harcéler en permanence tous les habitants du coin pour qu'ils viennent visiter notre ferme. » Ce sera donc 80 % de production et 20 % de pédagogie.

William et Benoît ont conçu eux-mêmes leur système d'aquaponie « low tech et low cost ». Il est robuste, produit aussi bien qu'un système high tech qui aurait été bien plus onéreux et tomberait plus souvent en panne. « On a dimensionné un outil dans les grandes lignes, explique Benoît. Maintenant, il faut deux-trois ans pour comprendre toutes ses subtilités. » « D'où l'intérêt pour moi d'apprendre avec cet outil-là ! » souligne Margaux.



Margaux Jacober



Le Farm Lab



Crédits : Jérôme Derigny



Crédit : Jérôme Derigny

Camille, une reconversion au milieu des fleurs

« *Achillée fois deux, Nigelle fois deux* » Camille, fleuriste maraîcher, est en train de valider les commandes de ses clients sur son téléphone. Il teste une nouvelle façon de commercialiser ses fleurs : il livre chaque semaine à des clients fleuristes des paniers constitués de fleurs qu'il choisit. Et ses clients peuvent venir choisir d'autres espèces en fin de semaine. « *Pour l'instant, ça fonctionne* », commente-t-il.

« *J'aime bien travailler dense* », prévient le moustachu à casquette en écartant un immense pied de tomate qui barre l'entrée de sa serre de production de 180 m². Les tomates partagent l'espace avec des salades montées que Camille secouera d'ici quelques semaines pour faire tomber les graines qui se planteront dans le sol. En-dessous, le basilic s'étire pour atteindre la lumière : ça tombe bien, Camille cherche à obtenir de grands basilics, pour ses clients fleuristes qui en mettent dans leurs bouquets.

D'abord ébéniste d'art, Camille est passé par l'aéronautique avant de partir travailler comme ouvrier

agricole en Australie. À son retour en France, il a failli reprendre une ferme, mais a finalement exercé six ans comme tatoueur en donnant des cours d'arts appliqués. En parallèle, il a passé son BPREA (Brevet professionnel de responsable d'Entreprise Agricole), nécessaire à l'installation comme agriculteur.

Camille est installé ici depuis un an et trois mois. Quand il a croisé le chemin du 100° Singe, il cherchait un terrain à acheter. Mais « sans gros moyens économiques », impossible de trouver dans ce secteur péri-urbain où l'inflation des coûts fonciers est forte. Camille a donc intégré un « espace-test agricole ». Un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) a été signé avec Camille pour son accompagnement et le portage de son activité, et une convention signée avec *Les Jardins de Cocagne* qui lui mettent à disposition terre et matériel. S'il n'est pas encore juridiquement agriculteur, il a le droit de produire et commercialiser grâce au 100° Singe, qui lui fait bénéficier de son statut d'exploitant agricole...

Ce dispositif permet à Camille de concentrer l'essentiel de son attention sur sa production, d'expérimenter modes de production et de commercialisation. « *Tout est fait pour qu'un éventuel plantage n'ait pas un impact catastrophique sur la situation des porteurs de projet.* » résume Amandine Largeaud, co-directrice du 100° Singe. S'il avait acheté un terrain et contracté un prêt de plusieurs dizaines de milliers d'euros, Camille n'aurait pas eu le droit à l'erreur. « *C'est chouette d'être un jeune agriculteur avec cette pression en moins. C'est un travail harassant, ce n'est jamais gagné, mais mes perspectives économiques ne sont pas mauvaises et je travaille moins d'heures que l'année dernière.* » Aujourd'hui, malgré les températures record de ce printemps, Camille a un bon chiffre d'affaires et des preuves de développement qui l'aideront à pouvoir s'installer à son compte dans un futur proche.

Reportage réalisé par Lucie Tourette.



Amandine Largeaud
et David-Alexandre
Lobry, cofondateurs
du 100^e Singe

« Remettre le nourricier au cœur de la société »

Entretien avec Amandine Largeaud, cofondatrice du 100^e Singe.

Qu'est-ce que c'est, un tiers-lieu agricole ?

Ce qui nous porte c'est l'envie de remettre l'agriculture, le nourricier, au cœur de la société, au cœur de nos territoires. De la sortir de cette périphérie sociale et culturelle où elle est confinée, du silo professionnel et technicien dans lequel on l'a cantonnée depuis des décennies. Et pour remettre le nourricier au centre, il faut engager des citoyens, des experts, des habitants et des élus. Donc, il faut un lieu d'échanges, de rencontres, de formation et de test. C'est précisément le rôle du tiers lieu, qu'il soit agricole ou généraliste : c'est un outil social et territorial.

Il y a quand même une offre que n'ont pas les tiers-lieux généralistes, qu'ils soient urbains ou ruraux ?

Les tiers-lieux utilisent les mêmes «outils», qu'ils soient thématiques ou généralistes : faire se croiser les publics, favoriser les coopérations, mutualiser les ressources matérielles et immatérielles, faire écosystème... Notre spécificité est que nous mettons à disposition à la fois des bureaux et des champs, nous mutualisons des outils qui vont de l'imprimante au motoculteur. Nous avons un site principal de 800m² et 3 ha de champs composé de bureaux mutualisés, salles de formations, ateliers d'auto fabrication d'outils, parcelles de

production maraîchères, serres pédagogiques. Ce site est relié à six îlots d'incubation maraîchers tout autour de Toulouse. C'est pour cela que nous nous qualifions de tiers-lieu nourricier en archipel.

Quels sont les enjeux dans votre territoire, la périphérie toulousaine ?

C'est un territoire « sous tension », vu par beaucoup comme une réserve foncière en attente d'urbanisation. Notre conviction est que les territoires périurbains post-ruraux peuvent avoir une autre finalité que d'être transformés en zones commerciales et pavillonnaires. Nous pensons que l'on peut redonner une fonction

nourricière au périurbain, réimplanter une agriculture nourricière proche des gens, sur des petites surfaces... Bref, donner un autre potentiel social, économique et environnemental au périurbain.

De quelle manière ?

Les reprises d'activité agricole sont aujourd'hui à 50% le fait de personnes en reconversion, qui n'ont pas de réseaux d'entraide dans le milieu, pas de terres héritées de leur famille, pas de capital... Ce sont des NIMA (« non issus du monde agricole ») qui généralement souhaitent faire de l'agriculture sans pesticides, pas trop mécanisée, et si possible en lien avec les habitants et les consommateurs. Or, les petites surfaces agricoles périurbaines sont parfaitement adaptées à ces nouveaux profils. Voilà pourquoi il est crucial de préserver, de redynamiser, le périurbain nourricier. C'est en grande partie là que se nouent

les sujets de transition et de sécurité alimentaires, de résilience... Et puis c'est dans les métropoles qu'il y a le pouvoir d'achat et la demande commerciale.

C'est donc pour accompagner ces « NIMA » que vous avez créé le 100^e Singe ?

Cela fait dix ans que l'on voit émerger une vague de reconversions professionnelles massives, issues des burn-out, des quêtes de sens et de la volonté d'agir sur les urgences de notre société. Et nous on s'est lancés en 2015. Depuis 2017 nous avons porté l'activité, mis à disposition terre, matériel et accompagnement à une quinzaine de nouveaux agriculteurs agroécologiques qui exercent pendant 3 ans au sein de notre espace-test agricole. Nous avons 200 porteurs de projet dans notre réseau qui ont besoin de terre et d'accompagnement. Car l'accompagnement est l'un des clés

du renouvellement des générations d'agriculteurs et de l'installation durable de ces «NIMA». Donc oui, la formation et l'accompagnement des « NIMA » est centrale. Mais pour réimplanter des agriculteurs de manière massive, le rôle des communes est crucial, car ce sont elles qui maîtrisent le foncier et les outils qui encadrent son usage (PLU, etc.) Nous accompagnons des collectivités (élus et techniciens) pour les aider à faire des projets de transition alimentaires, créer des fermes municipales et des régies agricoles, établir des plans nourriciers, décider du gel de terres agricoles etc. Nous accompagnons actuellement une dizaine de communes tout autour de Toulouse avec notre coopérative de conseil et d'accompagnement Le Labo du 100e Singe.



Benoît Guérolé, du Poisson Maraîcher, est « incubé » par le 100^e Singe

Au 100^e Singe, quel est votre métier ?

Aujourd'hui je codirige le 100^e Singe, mais cela fait 25 ans que je crée des projets d'innovation sociale, dont deux projets pendant plus dix ans au Burkina Faso. Mon sujet est de créer des outils collectifs au plus près du besoin du changement de société, et de creuser des brèches pour qu'un paquet de monde s'y engouffre. Il faut créer un cadre qui n'existe pas encore, convaincre les institutions et les collectivités... C'est de l'intelligence collective dans les champs.

« Si en dix ans nous arrivions à créer une centaine d'ilots nourriciers avec de nouveaux agriculteurs agroécologiques installés durablement et coopérant ensemble tout autour de Toulouse, ce serait une vraie réussite. »

Comment racontez-vous tout cela au monde agricole traditionnel ?

Hélas, les agriculteurs conventionnels et ceux non conventionnels se parlent peu. Il y a une scission assez forte. Notre conviction est qu'on ne s'en sortira pas avec un seul modèle, il faut des agriculteurs sur grande surface et des modèles agroécologiques sur plus petite surface. Nous espérons que les tiers-lieux nourriciers seront aussi un lieu de rencontre pour tous les univers agricoles.

Quel est votre horizon ?

A l'échelle de la société il nous reste 10 ans pour agir, parce que le monde agricole est en train de prendre sa retraite sans successeur, sans transmettre ses compétences ni ses terres. En 1950, il y avait en France cinq millions d'agriculteurs. En 2030 il en restera 200.000. Les fonctions nourricières sont à la

source de l'humanité, et un modèle d'agriculture c'est aussi un modèle de société, notamment dans le contexte de la transition écologique et climatique. Ce qu'on met dans nos bouches, c'est aussi un contexte social, économique, culturel, politique. Certains souhaiteraient développer une agriculture sans agriculteur, très mécanisée et robotisée, mais ce n'est pas la société que l'on souhaite et cela aurait un énorme impact social, économique et écologique dans nos territoires.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ?

Nous n'avons pas envie des phénomènes de duplication de projets posés en «modèle». Le 100^e Singe, et les tiers-lieux nourriciers en général, sont des outils qui sont pertinents sur des territoires spécifiques. A d'autres endroits il faut inventer d'autres outils. Notre rôle est plutôt de transmettre, partager les expériences, les réussites et les échecs pour que d'autres puissent faire sur leurs territoires. Si en dix ans nous arrivions à créer une centaine d'ilots nourriciers avec de nouveaux agriculteurs agroécologiques installés durablement et coopérant ensemble tout autour de Toulouse, ce serait une vraie réussite.

Propos recueillis par Vianney Delourme.

« Les fonctions nourricières sont à la source de l'humanité, et un modèle d'agriculture c'est aussi un modèle de société, notamment dans le contexte de la transition écologique et climatique. »

Amandine Largeaud



Machine agricole récupérée dans une ancienne plantation de tabac / Crédit : Jérôme Derigny

Ils & elles font le 100^e Singe*

***Avec d'autres**



Amandine Largeaud
Cofondatrice du 100° Singe



Camille Rabal
Fleuriste maraîcher



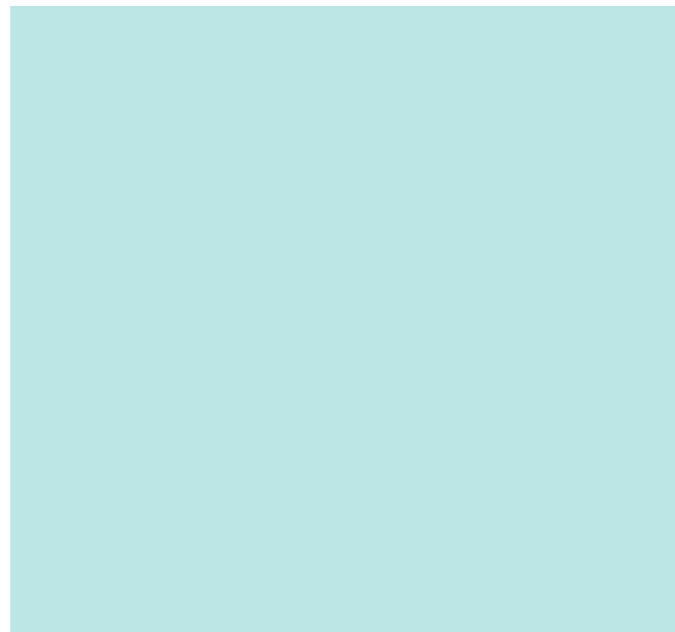
David-Alexandre Lobry
Cofondateur du 100° Singe



Benoît Guérolé
du Poisson Maraîcher



Sarah Pégurier
Maraîchère installée sur un espace test agricole du 100° Singe



Saber-Michaël Tayebi
Chargé de mission agricole au 100° Singe



Romain Rougier
Maraîcher en association avec Sarah Pégurier.



William Desperques
Salarié du 100° Singe, accompagnateur numérique et responsable du Farm Lab



Margaux Jacober
apprend l'aquaponie au 100° Singe.





Sarah Pégrier et Romain Rougier

DIRECTION ÉDITORIALE
Audrey Charluet
pour la Banque des territoires

RÉDACTION EN CHEF
Vianney Delourme
pour Enlarge your Paris

CONSEIL ÉDITORIAL
Renaud Charles
pour Enlarge your Paris

JOURNALISTES
Sonia Desprez, Vianney Delourme,
Lucie Tourette

PHOTOGRAPHE
Jérôme Derigny / Collectif Argos

GRAPHISTE
Margaux Olivré

SECRETARIAT DE RÉDACTION
Olivier Picard

Impression : Caisse des Dépôts, sur du papier 100 % recyclé
ISSN : 0759 9277



<https://www.citeo.com/info-tri>

*Enlarge
your Paris*



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS